



41

Crise

du Covid-19

“Groupama
au chevet des entreprises
de son territoire”

Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

P4-5

P8



■ La Chambre d'agriculture confinée
mais toujours auprès des agriculteurs

P10



■ SPO Sécurité, toujours à l'avant-
garde des technologies

P15



■ ADL : région Centre-Val de
Loire et toute la France

P20 à 27



■ Tourisme : vers une reprise pour
cet été ?



édito

“

Depuis le 11 mai, la France et a fortiori le Val de Loire, se réveillent tout doucement d'une longue léthargie, contrainte par le Covid-19.

Si la prudence est toujours de mise, la situation sanitaire restant préoccupante, les français reprennent progressivement le chemin de leur bureau, de leur chantier ou de leur commerce.

Cette reprise de l'activité demande aux dirigeants et aux salariés des trésors d'imagination pour garantir un niveau de protection suffisant face au virus, tout en tentant de maintenir les objectifs de production. Mais chacun a su s'adapter en développement de nouvelles méthodes de travail, petites astuces ou nouveaux produits de protection. Car, par conséquent, si nous allons « *devoir vivre avec le virus* » encore quelque temps, comme l'a déclaré le Premier Ministre, nous allons devoir également « *travailler avec* ».

Et s'il y a un secteur qui est particulièrement touché par cette crise, et qui doit faire preuve d'une incroyable adaptabilité et d'ingéniosité pour y faire face, et préparer l'avenir, c'est le secteur du tourisme et de la restauration. Les monuments, parcs et jardins rouvrent progressivement sur tout le territoire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Les restaurateurs, eux, attendent toujours d'être fixés sur leur sort : pourront-ils ouvrir le 2 juin et surtout dans quelles conditions ? (à l'heure où nous imprimons cette édition, les nouvelles mesures gouvernementales n'ont pas encore été annoncées).

Alors, va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? C'est la question que nous avons posé dans notre dossier spécial de ce mois-ci.

Les acteurs de ce secteur économique clé pour la région sont dans tous les cas fortement mobilisés, malgré les nombreuses inquiétudes qui persistent, pour faire rayonner à nouveau le patrimoine ligérien.

Bonne lecture et prenez-soin de vous,
La Rédaction

”

La citation :

« **Le patrimoine peut sauver l'économie** »,
a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture
des sites de la région



FIATPROFESSIONAL.COM/FR

À PARTIR DE
99 € HT/MOIS⁽¹⁾

Crédit-bail sur 36 mois, 1^{er} loyer majoré de 3 147 € HT, sous condition de reprise.

GAMME FIAT PROFESSIONAL SURÉQUIPÉE

AVEC GARANTIE, MAINTENANCE ET ASSISTANCE*

PORTE LATÉRALE COULISSANTE DROITE TÔLÉE > VOLUME UTILE JUSQU'À 2,8 M³ > SYSTÈME MULTIMÉDIA ÉCRAN TACTILE 7" ET INTÉGRATION APPLE CARPLAY™/ANDROID AUTO™ > BLUETOOTH® ET PORT USB > RADARS DE REcul > CLIMATISATION > RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES ET DÉGIVRANTS

(1) Détails et conditions disponibles sur www.fiatprofessional.com/fr. Offre non cumulaire réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour toute commande d'un Fiorino Fourgon Tôle passée jusqu'au 30/06/2020 auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FCA Leasing France - 342 499 126 FCA LEASING France. RCS Versailles. ORIAS n° 12 066 654. * Prestation assistance garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances. Sur stock uniquement.



PROFESSIONNEL COMME VOUS

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00

SUZUKI | Business
Emmenons votre entreprise plus loin



Way of Life!

*Un style de vie !

Dans votre métier,
vous ne comptez pas les heures.

**NE COMPTÉZ
PAS NON PLUS
LES KILOMÈTRES.**



Avec la gamme SUZUKI Business, vous trouverez forcément le véhicule parfaitement adapté à votre activité. Utiliser un SUV, en version essence ou Hybride, essence ou non de 1612 cm³ (catégorie exclusive A++ Autop), choisissez votre partenaire idéal pour accompagner la croissance de votre entreprise.

RÉSERVEZ VOTRE ESSAI SUR WWW.SUZUKIBUSINESS.FR

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00



Groupama au chevet des

L'assureur mutualiste Groupama Paris Val de Loire, mobilise 2M€ pour participer au fonds de revitalisation Revi'centre. Groupama vient ainsi en aide aux PME de moins de dix salariés.

Dans la gestion de la crise sanitaire qui secoue le monde économique, on a loué les efforts de l'État, de BPI et des banques pour financer le maintien des entreprises, mais plus rarement des assureurs, qui au contraire ont souvent été malmenés.

Groupama Paris Val de Loire, GPVL, prend le contre-pied en s'impliquant dans le circuit de refinancement de l'économie locale, et en venant en aide aux entreprises fragilisées par la crise. Elle vient de mettre 2M€ à la disposition des GPA Centre pour le fonds de revitalisation Revi'centre.

Revi'centre est une association loi 1901, créée en 2017 pour assurer la gouvernance du fonds qui perçoit habituellement les montants issus de la revitalisation du territoire. Il collecte les contributions des entreprises contraintes mais aussi les contributions volontaires d'entreprises. « Depuis quelques années, explique Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la Région Centre, il y a eu peu de plans sociaux, on ne peut que s'en féliciter ! Les contributions volontaires sont donc autant de belles possibilités de financement ».

En effet, quand une entreprise de grande taille ferme un site de production pour se restructurer, la loi lui impose de compenser l'emploi perdu par une participation financière à hauteur de quatre SMIC par emploi détruit. Géré sous la tutelle de l'État (la DIRECCTE) et de la Région (Dev'Up), ce fonds est utilisé pour venir en aide aux entreprises les plus fragiles. Ces dernières sont souvent repérées en amont par les GPA, Groupements de Prévention Agréés, et accompagnées par le réseau Initiative qui gère l'argent débloqué (lire notre édition numérique du mois de mai).

Alain Mercier, président de Re-



Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la région Centre.



Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

“ Revi'Centre récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts ”

vi'centre précise que « l'association récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts ».

Quand les entreprises secourent les entreprises

« Nous nous sommes demandé comment aider les entreprises. De par notre nature mutualiste nous n'avons pas à verser de dividendes à des actionnaires, aussi l'intégralité de nos résultats est réinvestie dans notre activité et renforce ainsi notre capacité à absorber des chocs majeurs, et donc notre capacité à mieux protéger dans la durée nos assurés-sociétaires.

Sur notre territoire qui compte 14 départements, nous avons de solides et de nombreux accords avec

le réseau Initiative, explique Éric Gelpe, directeur général de GPVL. Nous avons aussi des relations fortes avec la BGE, la CPME, en particulier dans les départements ligériens de la Région. Abonder ce fonds est donc cohérent avec notre ADN, fortement lié au territoire. Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien. Les PGE ont souvent aidé des entreprises plus grosses, le fonds de solidarité, les plus petites. Nous venons en complément pour combler les trous dans la raquette, en mettant à disposition de la trésorerie et ainsi contribuer à relancer l'économie locale en sortie de confinement. Cela concerne toutes les PME de moins de 10 salariés, y compris celles qui

auraient bénéficié d'aide de l'État. Parfois 10 000 € suffisent à sauver ou maintenir plusieurs emplois ».

C'est Emmanuel Paragot qui préside le réseau Initiative en Région Centre ; « avec cet argent, dit-il, nous venons en aide aux entreprises de moins de dix salariés qui, bien qu'en difficulté, présentent des solutions techniques qui permettront de rebondir. Nous ferons le montage technique de tous les dossiers, en parallèle d'un autre fonds, le fonds Renaissance, qui lui est dédié aux entreprises de moins de vingt salariés ».

Avec Revi'centre, c'est le financement privé, issu d'entreprises en bonne santé, qui vient en aide à des entreprises qui le sont moins. « Nous financerons à taux zéro les dettes et la créance, détaille Pa-

entreprises de son territoire

trice Duceau, président des GPA de la région Centre. Les banques financeront les investissements par leur abondement et un fort effet de levier ».

« Revi'centre peut même aller jusqu'à prendre momentanément la majorité au capital d'une entreprise », ajoute Alain Mercier.

Où l'on voit que le risque est pris dans ce cas, non pas par les banques, mais par Revi'centre. Compte tenu de la crise actuelle, le temps de réactivité sera sans doute un peu plus long car les dossiers sont plus lourds, « mais nous croyons dans la personne et son projet, poursuit Emmanuel Paragot, en privilégiant la pérennité ». Le taux de réussite avoisine les 90 % ! qui dirait mieux ?

La boucle est bouclée

En région centre, le réseau Initiative et les GPA gèrent actuellement le redressement de milliers d'entreprises. L'abondement de Groupama devrait permettre d'aller plus loin encore.

Et si actuellement, ce sont essentiellement les territoires d'Orléans, de Blois et de Tours qui sont concernés, les autres départements de la Région Centre-Val de Loire s'inspireront peut-être ultérieurement de la démarche. Par son apport substantiel, Groupama finance les entreprises qui vivent sur son territoire et qui sont bien souvent ses clients. Ainsi, quand l'Assureur mutualiste confie à Revi'Centre une part d'actif circulant, c'est autant d'argent prêté et qui revient à l'économie locale. Revi'centre devient un facilitateur de l'économie du territoire. « Dans ce contexte de crise, c'est effectivement la volonté d'aider les TPE et PME les plus touchées qui nous anime, poursuit Eric Gelpé. Nous avons beaucoup prélevé sur notre compte d'exploitation pour soutenir nos sociétaires, et nous



Patrice Duceau, président des GPA de la région Centre.



Emmanuel Paragot, président d'Initiative Centre.

“ Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien ”

avons abondé pour notre quote-part aux fonds d'État ». Rectifions donc une idée reçue : les assureurs, dans leur grande majorité, se sont largement associés aux initiatives de l'État et ne sont pas restés inactifs. Par des reports et des réductions de cotisations notamment. Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que pour les commerces en boutique, GPVL a annulé jusqu'à trois mois de cotisations et réfléchirait même à aller plus loin. « Il est vrai que nos

contrats ne couvrent pas les pertes d'exploitation du type de celles provoquées par le confinement, à quelques exceptions près pour lesquelles nous assumons nos responsabilités ».

S'agissant de Revi'Centre, « oui, il y aura sans doute un peu de casse et nous perdrons un peu d'argent, admet Eric Gelpé. Nous l'avons intégré, c'est notre contribution au soutien de l'économie des départements du Loiret, du Loir-et-Cher et

de l'Indre-et-Loire.

Une démarche citoyenne, dans le prolongement de notre histoire, de ce que nous faisons déjà à travers les multiples actions de solidarité de nos Caisses locales ».

GPVL engage semble-t-il une réflexion similaire pour les départements picards (Hauts de France) compris dans son territoire. Avec également le réseau Initiative.

Nicolas Duesme



Les commerces soutenus pour leur réouverture

Après deux mois d'arrêt, les commerces ont repris vie tout en respectant les mesures sanitaires. La ville de Blois et le Conseil départemental les ont soutenus pendant le confinement et ont accompagné leur réouverture.

Pendant la période de confinement la ville de Blois a créé un dispositif de mise en relation de 23 commerces alimentaires et culturels avec les habitants via le site de l'association des artisans et commerçants « Les Vitrites de Blois » (www.vitrines-blois.fr). Ainsi, 531 livraisons à domicile ont été effectuées entre le 30 mars et le 15 mai par des agents ou des élus. Depuis la réouverture des commerces, le 11 mai, la ville continue son soutien. « En lien très étroit avec l'association Les Vitrites de Blois, nous avons partagé un certain nombre de mesures pour accompagner leur reprise d'activité : exonération des droits de place et terrasse, mesures en faveur du stationnement, aide à la communication et un dispositif d'aide financière directe qu'un prochain conseil municipal validera en complément des dispositifs de l'État et de la Région », a détaillé Marc Gricourt, maire de Blois, lors d'une intervention vidéo. En effet, pour inciter les chalandes à revenir faire leurs courses en centre-ville, le stationnement est facilité. Jusqu'au 1^{er} septembre, avec la société publique locale Stationeo, la ville offre deux heures de stationnement, du lundi au samedi, dans les parkings souterrains et sur la voirie (en zone rouge, avec l'apposition du disque horaire). Pour en bénéficier, il faut effectuer ses achats chez les commerçants du centre-ville qui distribuent un ticket. Ce dispositif existait déjà mais seulement le samedi après-midi. Par ailleurs, des supports de communication ont été créés avec l'association de commerçants les Vitrites de Blois et la municipalité travaille à un fonds d'aide à destination des commerces



Le président du Conseil départemental, Nicolas Perruchot, a été accompagné par les conseillères départementales Marie-Hélène Millet et Geneviève Baraban, pour distribuer les premières bornes aux commerçants du centre-ville de Blois.

dont l'enveloppe et les modalités seront communiquées prochainement. Un point de contact ville/Vitrines de Blois a aussi été installé au 5/7 rue Porte-Côté. Ce lieu pourra rassembler d'autres services.

Des bornes de gel hydro-alcoolique

De son côté, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a fourni aux commerçants des bornes en bois distributeur de gel hydro-alcoolique. Le but étant de leur permettre de reprendre leur activité dans les meilleures conditions possibles de sécurité, dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires. Le

13 mai, ce sont 4 commerces qui ont été équipés au centre-ville de Blois (Pâtisserie Stéphane Buret, Ambiance et Style, Manufacture Française et la librairie Labbé). Une initiative du président du Kiwanis Club de Blois, Laurent Lebigue et de ses 23 membres. Le Conseil départemental a apporté une aide logistique pour la réalisation des bornes et c'est l'entreprise Vriet Négoce Blois qui a permis l'approvisionnement en matières premières. Le directeur du Centre interprofessionnel de formation des apprentis de Blois, Christophe Delmur, a également participé à cette action en mettant à disposition l'atelier de menuiserie

du CFA pour permettre l'assemblage. Le montage a été réalisé en dix jours par des bénévoles membres du Kiwanis Club ainsi que des agents du Conseil départemental avec certains de leurs conjoints, et quelques autres volontaires extérieurs dont des jeunes mineurs non accompagnés. La touche finale a été apportée par Gabriel Madeleine, artiste loir-et-chérien sculpteur sur métaux, qui a gravé une salamandre sur les bornes. En tout, ce sont 650 bornes qui devraient être fabriquées et distribuées gracieusement sur le territoire via les conseillers départementaux. Chaque canton sera ainsi doté d'environ 40 bornes.

C.C-S



Guide des bonnes pratiques pour l'habillement

En Centre-Val de Loire, la Fédération nationale de l'habillement a donné aux commerçants de l'habillement-textile une liste de bonnes pratiques à mettre en place pour l'ouverture de leurs boutiques. En effet, la réouverture des magasins a soulevé de nombreuses questions pour assurer la sécurité des salariés et des clients. Essayages, quarantaine des vêtements, retouches, retours, organisation de parcours en boutiques, gestes barrières et précautions à prendre seront détaillées dans un guide élaboré par la FNH et qui sera validé par l'État. Cependant, ces mesures vont avoir un coût qui risque de fragiliser encore les commerces qui ont été fermés pendant deux mois.

100% SERVICE
100% QUALITÉ

Une signature de **référence** pour tous vos projets

7/7 - 24h/24



8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14

pelle-electricite.fr



Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10

callac-electricite.fr



2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78

broudic-plomberie.fr

Un soutien psychologique pour les chefs d'entreprise

La Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, ainsi que la Chambre d'agriculture se mobilisent pour accompagner les dirigeants d'entreprise en difficulté économique, mais aussi psychologique.

Les entreprises ont pu reprendre leurs activités mais certaines se retrouvent en difficulté. « Il y a trois secteurs qui suscitent des inquiétudes : l'hôtellerie-restauration qui est à l'arrêt depuis le début du confinement et qui n'a pas de perspective de réouverture, les commerces indépendants qui n'ont rien pu vendre pendant le confinement, mais aussi l'aéronautique et l'automobile qui représente 10 % des emplois salariés du Loir-et-Cher », détaille Yvan Saumet, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher. Et d'ajouter : « Nous avons mené une enquête et plus de 200 dirigeants demandent à être rappelés ». Au-delà des pro-

blèmes économiques, la souffrance psychologique est plus difficile à cerner et reste un sujet tabou. « En général, les artisans n'expriment pas leurs difficultés facilement mais il faut prendre le problème avant qu'il ne soit trop tard », souligne Stéphane Buret, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher. C'est pourquoi les conseillers de la CCI et de la CMA vont être sensibilisés à l'écoute des chefs d'entreprise. Ils pourront ainsi détecter ceux qui auront besoin d'un accompagnement psychologique avec un professionnel et les renvoyer vers l'association Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (APESA) avec

laquelle la CCI France et la CMA France ont signé une convention de partenariat au niveau national. En Loir-et-Cher, le tribunal de commerce de Blois a adhéré à ce dispositif. « Toute personne qui décèle une fragilité chez un entrepreneur, quelle que soit son activité, peut proposer un accompagnement psychologique », précise François Bigot, vice-président du tribunal de commerce et président de l'Ape-sa 41. Dans un premier temps, les équipes des Ressources mutuelles assistance (RMA) prennent le relais par téléphone pour évaluer l'état psychologique de l'entrepreneur et l'écouter de manière confidentielle. Si besoin, il peut être mis en relation

avec un psychologue du Loir-et-Cher et bénéficier de séances gratuites. « Les conseils par téléphone et les séances avec un psychologue s'adressent à toute personne qui a besoin d'être écoutée sans être jugée », insiste François Bigot. L'an dernier, en Loir-et-Cher, plus de 20 personnes ont bénéficié de ce soutien.

C.C-S.

Un numéro vert a donc été mis en place pour les chefs d'entreprise en détresse : **0805 65 50 50**.
Il est ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.

La Direction Régionale Centre-Val de Loire d'Enedis est mobilisée et soutient la relance de l'économie locale



Depuis le 16 mars, Enedis, en tant qu'entreprise de service public, a démontré sa capacité à adapter son organisation tout en assurant sa mission d'Opérateur de Service Essentiel. En ces temps de crise exceptionnelle, sur la région Centre-Val de Loire, ce sont près de 4 000 interventions terrain qui ont été réalisées en deux mois. Suites aux annonces gouvernementales dans le cadre du plan national de déconfinement, les équipes sont mobilisées pour accompagner la relance de l'ensemble des activités de l'entreprise.

En plus de ses activités essentielles, Enedis est désormais sur une relance plus large des activités de service public, en lien permanent avec les pouvoirs publics. Déjà une centaine de chantiers importants sont relancés sur la région dans le cadre d'un travail étroit mené avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Les actions prioritaires portent sur le soutien de l'activité économique : les raccordements des chantiers publics et des particuliers, toutes les prestations à la demande des clients (mises en services, changements de fournisseurs, résiliations,



Intervention fin mars 2020 sur la commune de Châtres sur Cher (41)

modifications contractuelles) et le déploiement du compteur Linky. Grâce à la digitalisation du réseau de distribution d'électricité, des interventions ont pu être réalisées à distance. Aussi, les 970 000 comp-

teurs Linky posés sur notre territoire ont été un précieux atout pendant cette crise, permettant de réaliser près de 77 000 télé-opérations (mise en service, changement de puissance, dépannage...).

« Cette crise nous ramène à l'essentiel : au travers du confinement puis du déconfinement, notre priorité reste la santé et la sécurité de nos agents, de nos clients, de nos partenaires... »

L'essentiel, on le retrouve aussi dans nos missions de service public : près de 4 000 interventions réalisées pendant la période du confinement, dont 2 000 dépannages 7j/7, 24h/24 – y compris très récemment à la suite des vents violents qui marquaient le jour du déconfinement – mais aussi près de 77 000 télé-opérations avec le compteur Linky, pour répondre aux besoins de nos clients. En matière de relance verte, nous gardons le cap pour faciliter cette transition écologique : les chantiers que nous relançons comme le raccordement de parcs d'Énergies Renouvelables, ou encore les projets que nous portons en matière de mobilité électrique, sont essentiels pour nos territoires. »

Éric Beaujean,
Directeur Régional

Suivez Enedis Centre-Val de Loire sur Twitter @enedis_centre



La Chambre d'agriculture confinée mais toujours auprès des agriculteurs

Les services de la Chambre d'agriculture ont poursuivi leur activité pendant le confinement en s'adaptant pour continuer à accompagner les agriculteurs et les collectivités. Les conseillers ont innové pour pouvoir assurer leurs missions en utilisant différents canaux de communication : site internet, newsletters, vidéos, réseaux sociaux...

L'agriculture est un secteur qui ne s'est jamais arrêté malgré le confinement. Les conseillers de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher sont aussi restés actifs à 100 % pour assurer leurs missions d'accompagnement et de suivi auprès des agriculteurs et des collectivités. Si certains ont eu des dérogations pour aller sur le terrain, notamment pour suivre l'avancement des cultures ou pour des visites d'urgence dans des cas exceptionnels, ils ont dû travailler de chez eux et donc trouver de nouveaux moyens pour communiquer et diffuser des informations. « Les conseillers apportent un accompagnement technique, mais aussi administratif et stratégique, ils ont donc un rôle très important », souligne Cécile Grosseuvres, chargée de projets Communication et marketing à la CA41. Les agriculteurs sont souvent mieux équipés en ordinateurs que le grand public : 72 % ont un ordinateur (47 % pour le grand public), 81 % utilisent Internet au moins une fois par jour pour leur activité agricole et 33 % utilisent au moins un réseau social pour raisons professionnelles (sources Alim'agri dec 2016). Ces habitudes ont facilité les échanges à distance. Ainsi, en plus de la ligne téléphonique spécialement mise en place pendant le confinement, vidéos, newsletters, audioconférence, utilisation des réseaux sociaux, ou encore la prise en main d'ordinateur à distance ont été développés.

#Proximité-à-distance

En effet, la Chambre d'agriculture a mis en place de nombreux outils. « Il a fallu s'organiser pour assurer la continuité de service en toute sécurité afin de rester à l'écoute des agriculteurs pour ne pas mettre en péril leur production. L'objectif étant de continuer d'apporter tous les services aux agri-



Elise Golliard, conseillère Grandes Cultures, était sur le terrain pendant la période de confinement afin d'accompagner les agriculteurs dans leur travail.

culteurs et de maintenir l'activité économique », explique Arnaud Bessé, président de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, dans une vidéo diffusée sur Youtube et réalisée dans le cadre de la campagne #Proximité-à-distance. Une campagne lancée avec des actions pour soutenir les agriculteurs. « Le confinement est tombé au plus mauvais moment car le printemps est la période à laquelle on commence à renouer contact avec les agriculteurs au quotidien pour les accompagner dans leur travail », témoigne Patrice Terrier, conseiller Grandes cultures. Et d'ajouter : « On a créé un groupe sur WhatsApp pour échanger via cette messagerie instantanée, les agriculteurs pouvaient nous appeler à toute heure de la journée et on a aussi organisé des audioconférences pour échanger en direct par petits groupes, comme on peut le faire lors des tours de plaine ». De son côté, Vincent Rigal, conseiller

Grandes cultures et fourrage qui accompagne le Groupe de développement agricole de Droué et Mondoubleau, a réalisé 5 à 6 vidéos par semaine sur la conduite des cultures. Vidéos relayées sur un groupe WhatsApp de 75 agriculteurs. « Cela a permis d'échanger plus facilement, de garder la proximité, et les agriculteurs ont aussi partagé des vidéos de leur parcelle », explique-t-il avant de poursuivre : « Ils ont beaucoup apprécié notre présence pendant cette période un peu difficile et les vidéos vont sûrement se poursuivre ». Depuis le 11 mai, les conseillers ont repris leurs visites sur le terrain et les locaux de la Chambre d'agriculture à Blois, Oucques, Noyers-sur-Cher et Mondoubleau sont à nouveau ouverts, sur rendez-vous (sauf pour le dépôt des échantillons, contacter les conseillers pour les modalités) et dans le respect des consignes du gouvernement (gestes barrières, distanciations

sociales et sens de circulation dans le bâtiment).



Plus d'infos :
Chambre d'Agriculture
de Loir-et-Cher

11-13-15 rue Louis-Joseph Philippe
CS 41808 - 41018 Blois Cedex

Tél. 02 54 55 20 00

Fax : 02 54 55 20 01

accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

Retour du Marché fermier de printemps

La Chambre d'agriculture poursuit sa mission de promotion de l'agriculture locale, notamment via l'association Bienvenue à la ferme en Loir-et-Cher, qui contribue aussi à développer l'agritourisme. Le prochain événement sera l'organisation du Marché de printemps fermier, animé et géré avec l'appui de la CA41, en partenariat avec la ville de Blois. Il se déroulera le dimanche 14 juin, de 10 h à 18 h, au Port de la Creusille à Blois (entrée gratuite). Les producteurs seront présents et proposeront une grande variété de produits. Convivialité, bonne humeur, ambiance festive et familiale orchestreront cette journée. Une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner.



**BIENVENUE
à la ferme**

DIMANCHE 14 JUIN

10H-18H

MARCHÉ de printemps





Prenez soin de votre business.
On prend soin de vous

1^{er} loyer payable
dans 3 mois*

En ce moment, payez votre premier loyer dans 3 mois seulement pour tout achat d'un utilitaire neuf. Trouvez le vôtre sur lemien.fr et chez votre Distributeur le plus proche.

*Offre uniquement valable pour la souscription d'une offre de financement VOLKSWAGEN BANK. Offre de location longue durée sur 36 mois et 45000 km avec annulation des 3 premiers loyers (hors prestations facultatives) suivant la livraison. Sous réserve d'acceptation par VOLKSWAGEN BANK. Offre non cumulable, réservée aux professionnels hors taxis, loueurs et flottes et valable sur les modèles neufs Caddy Van, Transporter Van & Châssis et Crafter Van & Châssis, pour toute commande avant le 30 juin 2020 et immatriculation avant le 31 juillet 2020, dans le réseau Volkswagen Utilitaires participant en France métropolitaine, sur véhicules en stock et selon disponibilité Volkswagen Group France SA - 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts - RCS SOISSONS 832 277 370. Conditions sur www.volkswagen-utilitaires.fr



**Véhicules
Utilitaires**

Espace Auto Blois

Votre Conseiller Commercial :

Aurélien ROCHEREAU

3 rue de l'Azin, 41000 Blois

Tél. : 07 76 11 27 75 e-mail : arochereau@groupewarsemann.fr

COVID 19 : SPO SÉCURITÉ toujours à l'avant-garde des nouvelles technologies

Pour vous rassurer vous, vos collaborateurs, ainsi que l'ensemble de votre clientèle/fournisseurs au sein de votre entreprise



Terminal d'auto-contrôle pour le dépistage de température



Plug & play
Installation rapide
Besoin uniquement d'une prise électrique

Dédié au dépistage de la fièvre
Plage de température de 30°C à 45°C
Précision de température : $\pm 0.5^\circ\text{C}$
15 personnes / minute environ

Exploitation
- Enregistrement des photos de relevé positif
- Envoi de mail,
- Contrôle à distance via IVMS (Superviseur)
- Message audio pour le résultat

Détection de présence de masque
Peux générer une alerte sur une présence ou une absence de masque

Visualisation Longue distance
Distance d'authentification : 0.3-2 m.

Le terminal de dépistage de la température est un type d'appareil de contrôle d'accès intégrant une fonction de dépistage de la température. Il est Plug & Play (déploiement rapide, sans câblage, installation ou configuration). Il peut mesurer rapidement la température de surface de peau, lui permettant d'être déployé dans de multiples scénarios comme les entreprises, les gares, les habitations, les usines, les écoles, les campus, etc...

La Caméra Thermographique Bullet de Mesure de Température Corporelle est capable de mesurer la température d'un objet avec une haute précision en temps réel. Elle est capable de détecter et suivre les personnes présentant une température corporelle élevée parmi une foule dans une zone publique et peut être largement utilisée dans des zones telles que les douanes, les aéroports, les écoles et les hôpitaux pour effectuer de l'inspection et de la mise en quarantaine.

Caméra Thermographique Fixe ou mobile

Spécifications :

Détection simultanée de la température pour plusieurs personnes (Jusqu'à 30) pour la solution fixe, et détection unitaire pour la solution mobile.

Caméra Double Focal, optique thermique 384x288 pixels et optique vidéo 4MP 25 images/seconde

Enregistrement des flux vidéo possible sur enregistreur vidéo numérique

Plage de température de 30°C à 45°C, Précision : $\pm 0.5^\circ\text{C}$ sans corps noir

Alarme Audio intégré à la caméra

Système fixe longue distance :
jusqu'à 9 m selon les focales



Système Mobile courte distance :
jusqu'à 3 m selon les focales



Surveillance des alarmes en temps réel obligatoire



SPO Sécurité-Services
1, rue de la Vallée Maillard 41000 Blois
Tél. 02 54 87 33 88

15 rue de Hollande
37000 Tours
Tél. 02 47 63 97 23

Retrouvez-nous sur notre site
www.sposecurite.com
contact@sposecurite.com



De la tôlerie à l'offre contre l'épidémie

Si de très nombreuses entreprises subissent les conséquences de la crise sanitaire, quelques-unes tentent de transformer l'épreuve économique en occasion de renouveler leur offre commerciale pour survivre, à l'exemple de l'entreprise ATCS qui fabrique désormais des distributeurs de gel hydroalcoolique

« Easy Wash » : un distributeur sans contact

Désormais, chacune de nos sorties nous amène à appuyer sur une pompe de gel hydroalcoolique que ce soit dans les commerces, les entreprises, l'administration... Le gel est devenu indispensable, tout autant que la nécessité de limiter le contact des mains avec les objets. Une opportunité repérée par l'entreprise ATCS. « Plusieurs acteurs du secteur étaient sur le produit. Nous avons réfléchi ce sur quoi nous pourrions apporter de plus. L'ensemble des produits étaient de petite capacité; nous avons travaillé sur ce point et, aujourd'hui, le "Easy Wash" propose une autonomie allant jusqu'à 18 litres, » explique Didier Perriau, co-gérant d'ATCS. Avec ce distributeur autonome ne nécessitant ni montage ni alimentation électrique, ATCS vise ses « clients historiques qui ont une énorme force de frappe commerciale et qui ont la possibilité de le proposer à toutes les grandes enseignes que ce soit du secteur commercial, industriel, bancaire, La Poste... »



Une opportunité pour perdurer

En 2000, Didier Perriau a convaincu Michel Sauget de reprendre avec lui « l'activité de tôlerie dont il était le responsable sur Romorantin ». Actuellement installé à Selles-sur-Cher, l'Atelier Tôlerie Chaudronnerie de Sologne (ATCS) emploie 50 personnes

et propose une gamme de mobilier d'agencement de magasins, mobilier de jeux extérieurs, mécano-soudure, des coffrets métalliques pour le bâtiment, la fabrication de luminaires... « ATCS est autonome de A à Z » avec son « bureau d'étude, de l'industrialisation jusqu'au montage en passant

par la découpe laser à plat et sur tube, pliage numérique, soudure manuelle et robotisée, thermolaquage, atelier de montage-câblage. C'est un atout fort aujourd'hui pour un sous-traitant de maîtriser l'ensemble de toutes ces compétences. » Ils travaillent « pour des acteurs départementaux et nationaux. Historiquement, nous avons aussi travaillé pour le secteur médical avec la fabrication de lits médicalisés. » Malgré ses atouts et son positionnement sur les bornes de distribution de gel hydroalcoolique, les dirigeants appréhendent l'avenir : « Avec la crise du Covid-19 que nous traversons tous, nous faisons le maximum pour préserver l'outil et l'ensemble de nos emplois. La priorité : c'est de sauver ATCS et, sans redémarrage de l'ensemble des acteurs de l'industrie et de l'économie, nous ferons comme beaucoup d'entreprises, nous subissons ! Et combien de temps pourrions-nous tenir ? » LP

Renseignements et devis :
<http://www.atcs41.fr>
atcs2@wanadoo.fr



RENAULT
La vie, avec passion

Warsemann Auto Vendôme
Votre nouvel Agent Distributeur Renault

Vente de véhicules neufs et d'occasion
Services aux Professionnels

POUR PROFITER DE NOS OFFRES

Contactez-nous dès maintenant :
02 54 89 13 80



WARSEMANN AUTO VENDÔME
52 route de Blois - 41100 Vendôme



Solidarité : 19 335 visières fabriquées

L'opération de solidarité « Une visière pour une vie » (lire notre édition du mois de mai) a clôturé sa production le 15 mai. Au total, 19 335 visières de protection ont été fabriquées.

L'opération « Une visière pour une vie » avait été lancée le 2 avril. C'est Aurore Stéfaniak, gérante de l'entreprise artisanale Services-360, qui a conçu une visière pare-postillons qu'elle souhaitait distribuer gratuitement aux personnels les plus exposés à mission d'utilité publique. La Délégation militaire départementale (DMD 41) a soutenu son initiative en mettant à disposition ses locaux et des bénévoles pour en produire un maximum. Au départ, l'objectif était fixé à 700 visières, la demande est ensuite passée à 2 700, puis 12 700. Finalement, la production s'est terminée le 15 mai avec un total de 19 335 protections fabriquées. Cette chaîne de solidarité s'est inscrite dans la mission Armée-Nation et a mobilisé les Fablab



Aurore Stéfaniak, à l'origine de l'opération « Une visière pour une vie ».

de Blois, Vendôme et Romorantin, l'IUT de Blois, ainsi que 13 entreprises du département et de la région qui ont fourni gratuitement du matériel. Les visières ont été livrées auprès des personnels de santé, d'associations et au Conseil départemental. Le coût de l'opération est estimé à 15 000 € qui ont été cofinancés par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, les Clubs Services Lions, Rotary et Kiwanis, l'Union départementale des officiers de réserve (Udor), la France Mutualiste, la Société des membres de la Légion d'honneur ainsi que les dons collectés via une cagnotte en ligne.

C.C-S

bimp PRO GROUPE IDLC

Les meilleures solutions pour optimiser la mise en place du **télétravail**

CONSEIL, MATÉRIEL ET SERVICES INFORMATIQUES



02 54 56 02 40



contactblois@bimp-pro.fr



www.bimp-pro.fr



3 Boulevard de l'industrie
41100 Blois

CAMBRIOLAGE INCENDIE HOME-JACKING AGRESSION ?

NOUS AVONS LA SOLUTION

Avec **Protection 24**, acteur incontournable de la sécurité résidentielle en France, **découvrez le meilleur de la Télésurveillance.**

Pour votre protection, nous allions le meilleur de la technologie à une expertise de premier plan.



Visuel du matériel et de la caméra non contractuel

PROTECTION 24

628 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil

www.protection24.com

Pour plus d'informations et obtenir votre étude personnalisée gratuite, contactez **PROTECTION 24** au :

0 801 23 20 24 Service & appel gratuits





E.Leclerc Blois, une adaptation constante



Jean-François Huet, Président du magasin E.Leclerc de Blois fait le point au lendemain d'une période de confinement qui a impacté le fonctionnement de l'hypermarché.

« Grâce à l'engagement de l'ensemble de notre personnel, nous avons fait face sans difficulté majeure en adaptant notre organisation et nos gestes professionnels. Du côté de l'approvisionnement, nous avons dû réagir aux nombreux achats de

précaution intervenus dès le début de la crise : farine, pâte à tarte... imprimantes, cartouches d'encre. Mais l'adaptation des fournisseurs et des industriels a rapidement permis de satisfaire notre clientèle. Une clientèle dont nous saluons la compréhension et la discipline. Grâce aux efforts de tous, la situation est désormais redevenue quasi normale. » Notons aussi que le Drive a rendu de grands services aux personnes qui sou-

haitaient éviter les déplacements longs et les contacts directs. Un essor qui ne compense pas aujourd'hui les pertes d'activité de l'hypermarché.

Si le port du masque a été très fortement conseillé à l'entrée du magasin la distribution de gels et les incitations aux gestes barrières ont été multipliées en particulier dans les espaces sensibles : rayons fruits et légumes et zones d'attente.

L'agence de voyage, le manège à bijoux et l'espace « Une heure pour soi » sont à nouveau ouverts comme l'ensemble des autres magasins de la galerie marchande. De la même façon, les clients peuvent bénéficier du service après-vente et de location de véhicule. Il en est de même de notre Espace culturel de la rue Porte-Côté dont la réouverture était particulièrement attendue.

Rester vigilant

Le magasin assure aussi la vente de masques aux caisses du magasin par lot de 10. Une

mesure qui a demandé une grosse mobilisation du personnel pour effectuer le relotage des masques reçus par conditionnement de 50.

Pour Jean-François Huet la vigilance reste de mise. « Notre cellule de crise continue à se réunir de façon régulière et nos efforts, pour rappeler, respecter et mettre en œuvre les protocoles nationaux, ne faiblissent pas. Je souhaite à nouveau saluer et féliciter l'ensemble de nos collaborateurs, cette seconde ligne de front pour leur souplesse et leur adaptabilité. Un personnel qui recevra d'ailleurs intégralement la prime liée à leur engagement. »

JCD

E. LECLERC

Centre commercial

La Salamandre

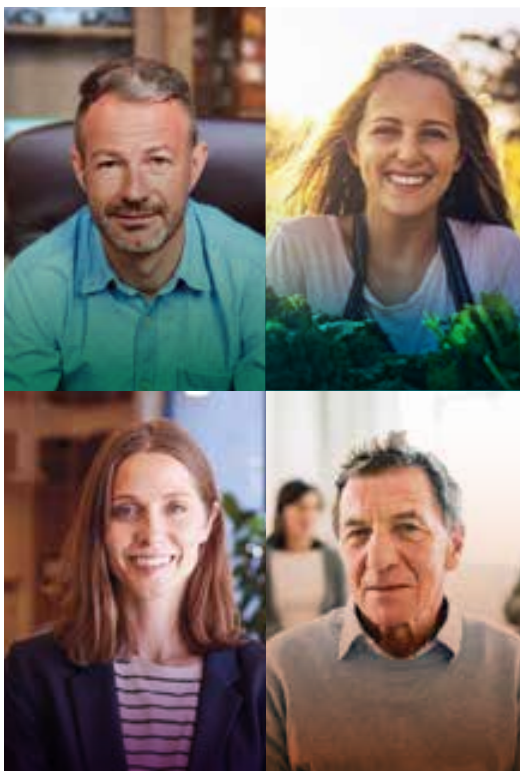
15, rue du Bouf-des-Hayes

41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h.

Tous les jours sauf

les dimanches



Continuer à nous investir pour aider chacun et notre territoire

Une crise n'est jamais juste une crise. Derrière elle, il y a des femmes, des hommes, des visages.

Les visages de ceux qui se battent depuis le premier jour pour agir. Sur le terrain. Chez eux. Les visages de ceux qui agissent en respectant les règles, les gestes, les limitations. Parfois frustrantes et complexes. Les visages de ceux qui sont à la peine, isolés, fragilisés. Dans les Ehpad. Dans les associations d'aide. Dans les entreprises. Les visages de nos collaborateurs, exemplaires dans leur mobilisation exceptionnelle depuis le 1^{er} jour, pour servir et aider nos clients et notre territoire.

Oui, ce qu'une banque mutualiste et coopérative comme la nôtre voit dans cette crise, ce sont avant tout des femmes, des hommes, des visages. Chacun avec leur histoire, leurs besoins. Notre rôle est de ne laisser personne de côté. Continuer à nous investir totalement, humainement, auprès de chacun et de tous, sur notre territoire.

- Aider l'économie territoriale en soutenant les entreprises et l'emploi local.
- Aider les personnes âgées, les soignants et les auxiliaires de vie en leur apportant un fond d'urgence.
- Aider nos villes et nos villages à reprendre progressivement une dynamique locale, au travers de nos 100 agences.
- Aider les élans de solidarité et de fraternité à se créer, se poursuivre, se renforcer.
- Aider chacun à retrouver le sourire et un peu de légèreté.

C'est notre responsabilité, notre engagement : penser avant tout aux préoccupations de nos clients. Être présents, agir auprès de tous. Prendre pleinement nos responsabilités et plus encore. Car l'humain est au cœur de notre raison d'être et de notre territoire.



**+ d'infos sur
nos engagements**

CA VAL DE FRANCE
L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRITOIRE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n°TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 - 41034 Blois Cedex - Tél : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 www.ca-valdefrance.fr - Crédit photo : Shutterstock, iStock, Envato - 05/2020 > FSTL • CETTE PUBLICATION CONTRIBUE À SOUTENIR ÉCONOMIQUEMENT LA PRESSE LOCALE

“Aux Déménagements Leroy” région Centre-Val de Loire et toute la France



A.D.L. entreprise familiale de déménagement vous propose différentes activités, telles que : Prestations à la carte pour votre déménagement, monte-meuble avec technicien, garde-meubles (stockage en caisses spécifiques pour courtes moyennes et longues durées, surface individualisée dans un dépôt de 1700 m² sécurisé), location véhicule avec chauffeur, débarras mais aussi une équipe formée au charges lourdes (piano, coffre-fort, etc...). Nous intervenons en région Centre et au niveau national.

Aux Déménagements LEROY
61 rue Andre Bouille 41000 Blois
02 45 35 01 94 - 07 62 13 33 55

Mail : contact@demenagement-leroy.com
Web : www.demenagement-leroy-41.com/

“ Nos valeurs : Sécurité, rigueur, qualité, bonne humeur et écoute sont nos priorités pour vous accompagner dans votre mobilité ”



La référence de la livraison à deux pour professionnels et particuliers

Pour répondre à une demande de plus en plus croissante, la société Aux Déménagements LEROY a ouvert une branche spécialisée dans la livraison à deux personnes pour les professionnels et les particuliers.

Prestations de livraisons, installation dans la pièce d'utilisation, récupération des emballages, avec prestations logistiques associées (réception, stockage, prise de rendez-vous...).

Des prestations de qualité, assurées par de vrais professionnels

Exemples de prestations :

Particuliers : livraisons cuisines, électro-ménager, literie, tout mobilier d'intérieur & d'extérieur, revêtements de sols...

Professionnels : Équipements et mobilier de bureaux, informatique, équipements de cuisines professionnelles, mobilier d'intérieur...

Nous contacter : Tél. 06 23 71 27 74
Mail : directionbtoc@lavinhome.fr





Notre technologie au service de votre reprise d'activité

Durant cette période difficile, nos Équipes mettent en œuvre leur professionnalisme et leur expérience pour vous assister et vous conseiller dans les meilleures conditions. Le Cabinet Duvivier & Associés reste donc à votre service tout en adaptant sa pratique afin d'assurer la protection de nos Équipes et celle des personnes avec lesquelles elles échangent quotidiennement.

Notre Cabinet s'est, depuis de nombreuses années, doté d'outils numériques qui prennent encore davantage leur importance à l'heure où les contacts entre les individus sont, par principe, interdits et, très exceptionnellement, limités. Mobiliser ces outils devient dès lors indispensable afin de continuer à vous accompagner au quotidien.

Parce que nous connaissons les difficultés actuelles de nos clients que nous accompagnons quotidiennement dans ce contexte de crise, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la continuité de notre activité et contribuer ainsi à la relance efficiente de celle de nos clients.

L'e-Acte d'Avocat, pour signer ses actes sans se déplacer

Dans sa version papier, l'Acte d'Avocat créé par la loi du 28 mars 2011 recueille les signatures des parties mais aussi le contreseing de l'Avocat, garantissant ainsi que le consentement des parties a été éclairé.

Sous sa forme 100 % numérique, le projet d'e-Acte est déposé par l'Avocat rédacteur sur une plateforme Internet sécurisée dédiée. Une fois l'acte finalisé, chaque partie reçoit, par email, un lien Internet lui permettant d'accéder, après authentification par SMS, à un espace personnel sécurisé et de prendre connaissance de l'ensemble des documents mis à sa disposition. Chaque partie peut ensuite signer l'acte à tout moment. Cette opération peut autant s'effectuer par l'emploi d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette.

Les parties peuvent ensuite, dès l'apposition de la dernière signature conférant perfection à l'acte, télécharger le document à leur guise afin de le conserver et de



l'utiliser pour l'ensemble de leurs formalités. Le fichier est également archivé sur la plateforme et conservé par l'Avocat.

L'e-Acte d'Avocat est ainsi infalsifiable, inviolable et doté d'une force probante renforcée. Cette signature électronique qualifiée au sens du Règlement eIDAS lui confère un effet juridique équivalent à celui d'une signature manuscrite.

Le recours à l'e-Acte d'Avocat nous permet ainsi de mener à bien, avec une grande réactivité malgré ce contexte difficile, toutes les opérations juridiques nécessaires à nos Clients et à leurs activités économiques. Il s'inscrit également dans une démarche de développement durable en permettant une économie de papiers considérable.

La visio-conférence, pour se voir en toute sécurité

Alors que les recommandations sanitaires nous empêchent de recevoir normalement dans nos locaux, il reste important pour nos Équipes de pouvoir garder une relation de proximité avec nos clients. Il devient ainsi indispensable de vous proposer un service vous permettant de nous rejoindre virtuellement afin d'assister à vos rendez-vous ou même de tenir les assemblées générales de vos sociétés.

Notre Cabinet a, de longue date, équipé l'ensemble de ses sites de dispositifs de visioconférence performants et flexibles permettant à nos collaborateurs de vous contacter, seuls ou à plusieurs, en audio ou vidéo, et ce sur tous vos périphériques (ordinateurs, téléphones, tablettes).

Le confinement est malheureusement intervenu durant la période la plus active du point de vue juridique pour la majorité des sociétés.

Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, une ordonnance du 25 mars 2020 est venue adapter les règles en matière de tenue des réunions et délibérations des assemblées et organes dirigeants des personnes morales. Le texte prévoit notamment que l'assemblée puisse exceptionnellement se tenir sans que les membres de l'organisme soient présents physiquement, soit par conférence téléphonique, soit par conférence audiovisuelle. Ces dispositions s'appliquent aux assemblées et aux réunions des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction qui se tiennent entre le 12 mars 2020 et le 31 juillet 2020.

Ainsi, nos collaborateurs vous assistant habituellement lors de la tenue de vos assemblées sont en mesure d'héberger le rassemblement virtuel sur notre plateforme de visioconférence pour que vos assemblées se tiennent (presque) normalement. Nous vous rappelons par ailleurs, que les sociétés qui clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019 disposent d'un délai supplémentaire de 3 mois pour tenir leur assemblée générale, soit jusqu'au 30 septembre 2020 (au lieu du 30 juin).

La numérisation des actes et registres, pour plus de flexibilité

Notre Cabinet est équipé d'un système d'information performant et sécurisé qui permet à nos Équipes de répondre à vos demandes avec réactivité. Nous nous devons de nous adapter en permanence aux progrès technologiques afin d'accompagner l'accélération du rythme des relations d'affaires comme la numérisation croissante des documents juridiques et comptables.

Un décret du 4 novembre 2019 a

autorisé les sociétés commerciales à tenir de manière dématérialisée leurs registres des procès-verbaux. Exit donc le volumineux registre spécial coté et paraphé au Tribunal de commerce, ces documents peuvent désormais être archivés dans des dossiers 100% numériques sous réserve que certaines conditions relatives aux procès-verbaux soient respectées, ceux-ci devant être :

- signés au moyen d'une signature électronique respectant au moins les exigences requises en matière de signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen ;

- datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

L'e-Acte d'Avocat (voir supra) mis en place par notre Cabinet répondant à tous ces prérequis, vos actes signés numériquement pourront ainsi intégrer ce registre numérique. Le recours aux registres numériques, en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable, nous permet de régulariser quasi-immédiatement la transmission à nos clients ainsi qu'aux professionnels les accompagnants (Experts-Comptables, Notaires...) leurs documents juridiques, précieusement archivés sur nos serveurs sécurisés.

Nicolas DUVIVIER

Directeur du bureau de Paris
et du bureau de Blois

Responsable du

Département Patrimoine

Julien MANGIN

Département Droit des Sociétés
Duvivier et Associés

DUVIVIER
ASSOCIÉS
Avocats

**40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES**

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
nicolas.duvivier@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
7, quai de la Saussaye - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr



Les experts-comptables prennent la crise au rebond

Fortement mobilisés pendant la crise sanitaire, les experts-comptables redoublent d'activité pour accompagner les entreprises dans la phase sensible du redémarrage. L'occasion de réfléchir à de nouvelles stratégies.



comment déclarer l'activité partielle, comment établir un bulletin de salaire intégrant les heures chômées, ou les congés payés par anticipation. Ou bien encore, quelles mesures sociales doivent être prises pour faire face à la baisse voire l'arrêt total de l'activité. Et bien d'autres questions.

La profession des experts-comptables, dont 300 membres inscrits sur ses quatre départements (Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Cher), a su également faire face en faisant preuve de multiples initiatives. C'est par exemple, un « webinaire », une conférence en ligne, et des classes virtuelles qui ont été organisées sur l'activité partielle avec un succès certain.

« Dans un deuxième temps et parallèlement, nous avons accompagné tout le dispositif de soutien financier avec en particulier l'accès au PGE (Prêt Garanti par l'État) et aux autres formes d'aides », poursuit Olivier Nioche qui a également participé aux réunions hebdomadaires organisées par le Préfet de Région et les instances économiques Régionales.

Troisième impulsion décisive

Vice-président de l'Ordre régional, Eric Gernez estime que le déploiement du PGE s'est réalisé globalement dans de bonnes conditions. « Le réseau bancaire a tenu sa place avec efficacité et nous avons contribué à faciliter la décision en préparant les dossiers dans le détail, en établissant des budgets d'exploitation et de trésorerie revisités ».

La troisième vague a débuté avec le déconfinement. « Ce sera celle du rebond » annonce Olivier Nioche. Pendant cette phase décisive, les experts-comptables entendent jouer pleinement leur rôle de conseiller financier et économique de l'entreprise. « La crise a pu également révéler et/ou entraîner des failles dans la structure financière et la trésorerie d'un grand nombre de sociétés. Elle pose aussi des questions en termes d'organisation du travail et de prise en compte de la transition numérique par exemple » analyse-t-il.

À l'image de l'épreuve du triple saut dont la dernière impulsion est décisive, cette phase du rebond implique

pour les entreprises de revenir sur leurs fondamentaux pour mieux se projeter dans l'avenir. « C'est la démarche que nous proposons avec le processus de diagnostic et d'accompagnement sur les différents volets de l'entreprise, annonce le président de l'Ordre régional des experts-comptables. Nous accompagnons les entreprises dans une réflexion de fond sur leur comptabilité et leur intégration dans la transition numérique, bien entendu, mais plus largement sur leur organisation, la gestion de leur ressources humaines, leur développement, la gestion de leur trésorerie à court moyen et long terme... bref sur leur stratégie pour réussir le jour d'après. »



50 ♥

ON LÂCHE
RIEN
LA FORMATION
CONTINUE

LES MÉTIERS
ÉVOLUENT,
C'EST LE MOMENT
DE SE FORMER. 👍 ♥

VOUS ÊTES
À LA RECHERCHE
D'UN EMPLOI et

- vous avez un projet de formation,
- vous souhaitez changer de métier,
- vous visez un poste qui nécessite d'acquérir de nouvelles compétences ?

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS
DE VOTRE CONSEILLER



MAIS AUSSI SUR LE SITE
etoile.regioncentre-valdeloire.fr

OU SUR ÉTOILE INFO

0 800 222 100 Service & appel gratuits



En partenariat avec





« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »

Jean-Louis Garcia, le directeur général de Dev'Up explique comment l'agence de développement économique régionale s'organise et agit pour soutenir l'activité des entreprises en cette période troublée.

Fondée en 2017, l'agence de développement économique régionale Dev'UP fédère le réseau des acteurs de l'économie dans les six départements de la région Centre-Val de Loire. Son directeur général, Jean-Louis Garcia, revient sur les initiatives récentes prises pour aider les entreprises à faire face aux effets destructeurs de la crise sanitaire et économique.

Quelles premières dispositions avez-vous prises lorsque la crise sanitaire s'est déclarée ?

Jean-Louis Garcia : Dès le début du confinement nous avons activé notre réseau formé par les agences départementales, les chambres consulaires, les intercommunalités et les organismes financiers pour faire circuler l'information sur les dispositifs d'aide aux entreprises. Cela s'est traduit concrètement par l'édition de fiches très détaillées et adaptées à chaque département. Elles sont disponibles et régulièrement mises à jour sur le site de Dev'Up

En termes de fonctionnement, avez-vous été amenés à prendre de nouvelles mesures ?

En nous appuyant sur nos relais dans tous les départements de la région, nous avons lancé une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises. Nous avons ainsi établi un contact avec 1 500 entreprises que nous sollicitons régulièrement aussi bien pour mesurer leur compréhension des mesures d'accompagnement que pour recenser leurs attentes. Car notre vocation, c'est d'être à l'écoute permanente des besoins des entreprises.

Les résultats de cette enquête sont présentés chaque mercredi lors du comité de pilotage que nous tenons avec le Préfet de région et le Président du Conseil régional, François Bonneau, également président de Dev'Up.

Quelles sont les principales attentes exprimées par les chefs d'entreprise ?

Les enquêtes que nous avons effectuées auprès des chefs d'entreprise ont démontré, au début de la crise, qu'il y avait une forte demande en



Jean-Louis Garcia, directeur général de l'agence régionale de développement économique Dev'Up.

équipements de protection. Nous y avons répondu en facilitant la mise en relation avec des fournisseurs dans un premier temps, et nous sommes allés plus loin en créant une plateforme permettant de recenser les fabricants de masques et de tenues de protection présents sur la région.

Les autres attentes concernent les besoins en financement.

Quel est l'impact de cette plateforme de recensement des fabricants régionaux d'équipements de protection ?

La création de cette plateforme nous a permis de recenser l'existence en région Centre-Val de Loire d'environ 250 entreprises qui fabriquent ou qui peuvent distribuer des équipements de sécurité. Parmi celles-ci, il y en a une trentaine qui réalisent certains composants et une centaine de distributeurs.

La plateforme numérique répond à une véritable attente car il y a eu 14 000 connexions au cours des deux premières semaines.

La nature des produits recherchés a évolué. Avec le déconfinement sont apparus des demandes pour des fournisseurs de signalétique ou de caméras thermiques.

La veille que Dev'Up a mise en place a-t-elle repéré des entreprises en situation critique ?

Il reste encore beaucoup d'incertitudes, et donc de risques potentiels

dans cette situation inédite. Nous ne sommes malheureusement à l'abri d'aucune mauvaise surprise même s'il n'y a pas eu, pour le moment, de défaillances importantes. On observe une bonne reprise dans le BTP mais les donneurs d'ordre dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, qui comptent de nombreux sous-traitants dans notre région, n'ont pas encore envoyé beaucoup de signes positifs.

Dev'Up a également initié une stratégie en faveur de la relocalisation de certaines activités ou productions. Comment comptez-vous convaincre les entreprises de cet enjeu ?

Il s'agit effectivement d'un enjeu majeur en termes d'autonomie mais aussi de sécurité et de responsabilité. Nous avons lancé cette initiative après avoir recueilli le témoignage d'entreprises qui souhaitaient repositionner leur chaîne d'approvisionnement.

En nous appuyant sur notre réseau, nous allons donc réaliser une grande enquête auprès des entreprises en identifiant les approvisionnements en matières premières ou en produits et services qui pour-

raient être trouvés dans une plus grande proximité régionale ou nationale. Nous allons cibler en priorité les secteurs les plus porteurs en Centre-Val de Loire que sont les industries pharmaceutiques et cosmétiques ainsi que l'agroalimentaire. Ce recensement permettra certainement de faire émerger des besoins communs. Il faudra ensuite repérer les fournisseurs potentiels et mettre tout le monde en vis-à-vis.

Il est question de l'organisation d'un forum régional le 16 juin sur ce thème de la relocalisation. Quel en sera la forme ?

Il s'agit d'une initiative du Conseil Régional Centre-Val de Loire pour appuyer cette démarche en faveur de la relocalisation. Le forum rassemblera les principaux acteurs économiques territoriaux autour d'ateliers sur différents thèmes comme la recherche, l'emploi et la formation, les impacts économiques et écologiques...etc. La forme et les modalités de ce forum vont aussi dépendre de l'évolution des conditions de déconfinement et de sécurité sanitaire.

B.G

« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »



Dev'UP en quelques chiffres

- 42 événements organisés en 2019 par le pôle animation territoriale, dans le cadre de l'Université des développeurs, réunissant 700 participants.
- 32 implantations d'entreprises réalisées ou accompagnées
- 90 investisseurs et acteurs économiques régionaux présents aux premières rencontres économiques franco-italiennes organisées, en octobre, au château du Clos Lucé.
- 1 200 entretiens professionnels réalisés par les 25 entreprises régionales lors du salon Compétences Cadres organisé par l'Apec en décembre à Paris.
- 44 actions collectives ont permis à 471 entreprises du Centre-Val de Loire de valoriser leur savoir-faire lors de rencontres acheteurs et salons professionnels en France et à l'étranger.
- 13 documents analysant le tissu économique régional produits par le pôle études.
- 117 entreprises accompagnées par le pôle politiques européennes et innovation.
- 8 entreprises suivies par DEV'UP dans leur projet de levée de fonds.
- 232 adhérents réunis autour de la signature © du Centre.
- 400 participants aux Rencontres économiques de DEV'UP en décembre 2019.



18 % des entreprises ont de « grosses difficultés » financières

Depuis le début de la crise sanitaire, l'économie régionale est mise à mal. La Région, la préfecture, les syndicats et encore les chambres consulaires ont signé un pacte économique et social afin de renforcer le dialogue entre employeurs et salariés et d'apporter un soutien aux entreprises dans le respect des mesures sanitaires.

« La crise sanitaire que nous avons traversé et que nous traversons toujours se double d'une crise économique et sociale sans précédent. » Prononcés à la fin du mois d'avril, les mots de Pierre Pouëssel, préfet du Centre-Val de Loire, restent bien d'actualité, et ce, pour les longs mois à venir. Alors même qu'employeurs, salariés et citoyens souhaitent reprendre leur « vie d'avant », de nombreuses entreprises du territoire sont fragilisées, mettant également sur la sellette des emplois ; certaines ne pourront peut-être pas survivre. Après la reprise, progressive, du 11 mai dernier, la vigilance demeure car « aucune certitude scientifique ni sanitaire » n'est encore donnée sur le déconfinement. Pour protéger au mieux les salariés et les entreprises, la Région Centre-Val de Loire et la préfecture se sont mobilisées tous les vendredis depuis le 13 mars, soit quelques jours avant le confinement effectif, pour coordonner les différents dispositifs mis en place pour l'économie. En lien avec les organisations syndicales, les organisations professionnelles d'employeurs et les chambres consulaires de la région, un pacte régional économique et social a été signé fin avril. L'idée est simple : permettre une reprise « de la totalité des entreprises du territoire » afin que la crise économique soit la moins dure possible. « C'est un acte de volonté et de confiance face à l'avenir, estime, optimiste, François Bonneau, le président de la Région. Il est désormais certain que la transition environnementale doit être un levier pour relever l'économie régionale et pour l'aménagement du territoire. »

Accompagner les entreprises

Mais sans pour autant déjà parler d'une transition de grande ampleur, l'initiative tend à « trouver des solutions » rapides à une situation actuelle. La grande question de la sécurité est centrale dans toutes les entreprises. « Le sujet est compliqué pour les chefs d'entreprise aussi : il faut comprendre la situation, comprendre cet environnement différent, et s'adapter en responsabilité », explique Claude Paris, président du Medef Centre. Partout, les procédures de travail vont évoluer. Des

guides de recommandations sanitaires ont été réalisés pour de nombreuses branches professionnelles, tant pour les employeurs que pour les employés, « la responsabilité du respect des mesures sanitaires n'étant pas uniquement celle de l'employeur ». Cet accompagnement, dirigé par la Direccte Centre-Val de Loire, cherche à construire des démarches cohérentes selon les secteurs d'activités et les problèmes rencontrés.

Un dialogue social plus soutenu est préconisé par le plan régional afin d'envisager de nouvelles organisations et de nouveaux modes de production. Mais comment rester prudent lorsqu'on ne sait pas à quelle sauce le virus va manger les entreprises ? Est-il possible de reprendre intégralement son activité ? Faut-il relocaliser massivement les entreprises ? S'il est soutenu par la majorité des syndicats, le pacte reste bien théorique ; la CFE-CGC attend « de voir comment il va se mettre en place dans le public comme dans le privé » ; la CGT, elle, ne l'a pas signé du tout.

Des millions pour soutenir les TPE

L'aide et le soutien ne sont pas simplement moral. Selon l'agence régionale économique Dev'Up, environ 18 % des entreprises disent être confrontées à de grosses difficultés de trésorerie. Pourtant, à la fin du mois d'avril, 1,3 milliards d'euros de prêts PGE (prêts garantis par l'État) ont été distribués aux entreprises en Centre-Val de Loire. Et 80 % des prêts étaient à destination des TPE du territoire. D'autres sociétés ont fait une demande auprès du Fonds de solidarité, dont le premier volet a consisté en une aide de 1 500 euros pour l'entreprise ; 37 millions d'euros ont ainsi été dépensés dans la région, soit une moyenne de 1300 euros par TPE. Le second volet du Fonds de solidarité concerne essentiellement la Région : les entreprises qui se sont vues refuser un prêt et ayant une situation financière fragile, peuvent faire une demande auprès de la collectivité pour obtenir une aide. Fin avril, une centaine de dossiers ont déjà été traités.

C.S.



Centre et Association de Gestion Agréé

NOS BUREAUX	Partenaire de PLUS DE 470 CABINETS COMPTABLES pour vos BIC/BNC/BA
BLOIS 02 54 46 96 10 20 Quai Saint Jean 41000 BLOIS	
TOURS	Partenaire des • Artisans • Commerçants • Professionnels libéraux • Prestataires de services • Agriculteurs 5 800 adhérents 
02 47 36 47 47 20 rue Fernand Léger B.P. 62001 37020 Tours CEDEX 1	



www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

Le média de l'actualité économique et sociale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires,
en points de dépôts et en routage

32
pages

Gratuit

Mensuel

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise,
contactez-nous
contact@lepicentre.online

TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

« L'industrie touristique est une chance, c'est pourquoi j'ai élaboré un plan dédié »

Interview du Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot.

À combien est estimé le manque à gagner à cause de la crise sanitaire pour les principaux sites touristiques du Loir-et-Cher ?

Cela est très difficile à estimer précisément. Un bilan plus précis pourra être tiré en fin d'année. Au-delà des pertes générées, nous aurons alors davantage de recul sur l'impact de cette crise en matière de consommation touristique. Les richesses de notre territoire demeurent, et l'envie de dépaysement peut être l'occasion de les découvrir. Nous souhaitons accompagner tout le monde et rester à l'écoute de chaque situation. Durant la période de confinement, des échanges très réguliers ont eu lieu avec les responsables des sites, ainsi qu'avec nos partenaires à l'échelle régionale. En parallèle, les contacts presse ont été nourris pour continuer à faire vivre l'image de la destination. L'industrie touristique est une chance, c'est pourquoi j'ai élaboré un plan dédié, en lien avec Philippe Sartori, Président de notre agence de développement touristique et vice-président en charge du tourisme.

Pour aider à relancer le tourisme, quels soutiens le Conseil départemental va-t-il mettre en place ?

Nous avons, avec les élus et les services, mis en place un plan d'actions vaste, ambitieux et durable pour soutenir ce secteur. Celui-ci est construit autour de 2 grands axes : des actions de promotion pour susciter l'envie de (re)découverte du territoire d'une part, et, l'accompagnement des prestataires d'autre part. Ainsi, nous allons accompagner la reprise de l'activité, soutenir la billetterie, les hébergements, les restaurateurs et débloquent un fonds de soutien exceptionnel. En tout, le département entend mobiliser près d'un million d'euros pour aider ce secteur stratégique.

Sur quels partenaires allez-vous vous appuyer ?

L'objectif est de jouer collectif. Notre agence de développement touristique sera le partenaire majeur et moteur de ce plan de relance. Ma volonté est que nous puissions unir nos forces au service du Loir-et-Cher, et s'assurer que les actions conduites soient efficaces. Les têtes de réseaux (UMIH, gîtes de



Le Président est accompagné de Charles-Antoine de Vibraye, propriétaire du Château de Cheverny, Martine Valentin, administratrice du château de Talcy et Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux (CMN)

France, fédération de l'hôtellerie de plein air) ou les offices de tourisme auront toute leur place.

Quelle communication va être menée pour attirer et inciter les touristes mais aussi les loir-et-chériens à visiter les sites du département ?

Nous allons nous appuyer sur nos

outils de communication, des réseaux d'affichage et vous la presse locale. Chacun de nous peut être un ambassadeur du Loir-et-Cher, nous n'avons pas fini de découvrir des pépites sur notre territoire départemental. Je pense que notre département peut intéresser les touristes français sur de courts séjours en famille ou entre amis. Nous

avons tous les ingrédients pour des vacances réussies : nature, cours d'eau, activités de plein air, gastronomie ... et nous allons faire gagner des séjours et des entrées. Les 41 000 billets que nous allons acheter ou les 100 séjours à gagner que nous allons mettre en jeu doivent permettre de répondre à cette ambition. Nous serons aussi aux côtés des grands sites du Loir-et-Cher à l'occasion de la campagne d'affichage qui doit avoir lieu début juillet en Ile-de-France. Nous jouons collectif en nous associant à nos partenaires naturels.

Est-ce que l'opération gratuite pour les châteaux de Blois et Villesavin sera maintenue ?

Oui, pour l'heure nous maintenons notre opération gratuite pour les loir-et-chériens afin qu'ils puissent découvrir ou redécouvrir les châteaux de Blois et de Villesavin en septembre, octobre 2020. Cette action est très attendue chaque année et dans le contexte que l'on traverse actuellement, il nous paraît important de renouveler et maintenir cette opération si les conditions sanitaires sont au rendez-vous début septembre bien entendu.



Charles-Antoine de Vibraye, Nicolas Perruchot et Philippe Bélaval.

*Cet été,
restons solidaires*

VOYAGEONS EN LOIR-ET-CHER

**Châteaux, jardins, ZooParc,
activités de plein air...
ont besoin de nous**

#NosVacancesPrèsDeChezNous

Toutes les idées de sorties sur val-de-loire-41.com





TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

La consommation touristique pourrait évoluer dans le vert

Malgré les quelques ouvertures, l'inquiétude reste présente pour les établissements touristiques du Centre-Val de Loire. La période estivale et touristique demeure incertaine, mais un « retour aux sources » et au terroir est attendu des touristes. Idéal pour la région.

Samedi 14 mars dernier, en plein service du soir, les restaurateurs du Centre-Val de Loire ont appris l'arrêt de leur activité le soir-même, à cause de la pandémie de covid-19 et du futur confinement. Stupeur ! « Ça leur est tombé dessus d'un coup, ils ne s'y attendaient pas de manière abrupte, confie-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Centre. Evidemment, ils comprennent parfaitement cette fermeture. L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements. » Tous ont besoin d'un rétroplanning pour se rassurer, rassurer les salariés ; mais jusqu'à la mi-mai, il était impossible de le créer malgré la diffusion, récente, d'un « guide pratique » des mesures sanitaires à destination du secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Vers une baisse de la clientèle étrangère

Mais alors que va-t-il se passer cet été ? Les touristes vont-ils affluer comme à leur habitude ? Au sein de la CCI Centre et des établissements touristiques, l'optimisme est de mise. Pas question de se laisser abattre même si la majorité des acteurs du secteur demeurent « inquiets sur la pérennité » de leurs activités. Les cellules de crises de la chambre a permis de questionner sur les différentes aides – disparates sur le territoire (financières, matérielles), sur les mesures sanitaires (masques, gel hydroalcoolique, etc.). Dans le Loiret, Tourisme Loiret a décidé de financer certaines actions ; dans le Loire-et-Cher, l'UMIH achète du gel hydroalcoolique à tous ses adhérents. Pour les entreprises touristiques, l'inquiétude de la reprise (incertaine) se cumule à celle du coût global définitif des mesures mises à place. « La crise sanitaire change forcément le tourisme, affirme-t-on à la CCI régionale. Après avoir été confiné pendant deux mois, beaucoup de Français ont envie d'un retour aux sources, à la nature, aux produits du terroir, à un tourisme d'itinérance sans être agglutiné les uns sur les autres. » Et l'offre en ce sens est conséquente en Centre-Val de Loire, notamment avec la Loire à Vélo. L'opération de communication de la région va d'ailleurs en



Restaurateurs, hôteliers, musées... Les habitudes touristiques pourraient changer suite au coronavirus. En Centre-Val de Loire, la Loire à Vélo, véritable tourisme nature, pourrait connaître une hausse de fréquentation.

“ L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements ”

ce sens. Reste qu'une baisse de la fréquentation est à prévoir : selon une enquête clientèle de 2019, 28 % des touristes du Centre-val de Loire sont étrangers. Ces derniers ne viendront pas cette année, les frontières étant plus ou moins fermées et le principe de précaution va sans doute valoir plus que l'envie d'aller loin. Cette diminution pourrait bien durer quelques années et avoir un impact sur le tourisme. D'ici le mois de septembre, comment s'en sortiront les quelques 5 800 établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration (hôtels, hôtels-restaurants, restaurants traditionnels, restaurants rapides) ? Le respect des règles sanitaires et de la distanciation sociale va être une clé pour le consommateur mais aussi pour le futur touristique des établissements.

C.S.



FOCUS

Le 14 mai dernier, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures, assorties d'une enveloppe de 18 milliards d'euros, en faveur du tourisme français. L'une des informations qui a fait le tour de la presse est, bien évidemment, le fait que les Français puissent réserver leurs vacances en France métropolitaine et d'Outre-Mer en juillet et août ; en cas d'annulation liée au coronavirus, le séjour devrait être intégralement remboursé. Si les modalités restaient encore à définir à la mi-mai, les bars, les restaurants et les hôtels situés en zone verte doivent vraisemblablement ouvrir à partir du 2 juin. Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration touristique, le fonds de solidarité va rester ouvert jusqu'à la fin de l'année 2020 ; un « prêt garanti État saison » va également être lancé, en complément du prêt garanti par l'État (PGE) avec un plafond pouvant atteindre « les trois meilleurs mois de l'année précédente » ; les banques se sont quant à elles engagées à proposer « systématiquement » aux PME du secteur un report de mensualités de tout leur prêt sur douze mois, contre six jusqu'à présent. Quant aux cotisations sociales patronales du mois de mars à juin, les entreprises du tourisme en sont exonérées, parfois même jusqu'à ce qu'elles rouvrent (soit après le mois de juin).



TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

François Bonneau et Stéphane Bern ont été entendus

Quelques jours avant le déconfinement du 11 mai, François Bonneau, président de la Région Centre-val de Loire, et Stéphane Bern ont demandé à Emmanuel Macron d'ouvrir les « sites touristiques » avant le mois de juin.

Après une longue période sans activité, de nombreux sites touristiques de la région sont impactés. Au début du mois de mai, François Bonneau, le président de la région, et Stéphane Bern, chargé de « mission patrimoine » en danger ont lancé un appel au Président de la République afin de demander de rouvrir des sites touristiques le plus rapidement possible, et ce avant le début du mois de juin. Dans leur lettre co-signée par cinquante sites de la région, ils ont affirmé qu'il s'agissait là « de la survie de très nombreux sites qui font à la fois l'attractivité, la fierté et la renommée de la France et la vitalité économique des territoires qui composent notre région Centre-Val de Loire et auxquels nous sommes toutes et tous profondément attachés ». Rappelons que l'offre touristique du territoire s'articule essentiellement autour de la Nature-Culture et du Patrimoine et que les années à



venir vont d'ores et déjà être compliquées pour le secteur d'activité. Rien que pour le premier mois de confinement, le ZooParc de Beauval a enregistré plus de 15 millions d'euros de pertes.

Ouverture dès le 11 mai pour les Tourangeaux

En réponse à cet appel, la préfecture d'Indre-et-Loire a décidé d'autoriser plusieurs sites à ouvrir à partir du 11 mai dernier, sous réserve d'un référentiel régional garantissant les conditions sanitaires des visiteurs. Le château du Clos Lucé, le château

de Chenonceau, le musée de la préhistoire du Grand-Pressigny et encore la Cité royale de Loches... Une trentaine de sites (petits musées, châteaux, parcs et jardins) ont notamment obtenu cette dérogation. La préfecture a tout de même tempéré cette annonce, précisant que des contrôles allaient être effectués et que si « les gestes sanitaires ne sont pas respectés », les sites fermeront de nouveau. Les sites touristiques ayant pu ouvrir le 11 mai ne se sont pas toujours déconfinés tout de suite. Beaucoup ont travaillé pour permettre aux visiteurs et aux salariés des sites d'être présents sur les lieux en toute sécurité. « Le patrimoine peut sauver l'économie », a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture des sites tourangeaux. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les préfectures du Loir-et-Cher et du Loiret ont permis l'ouverture de quelques sites.

C.S.

ENVIE
DE S'ÉCHAPPER À VÉLO

Berthenay - Le Bout du Monde



C'est ça, la renaissance
en Centre-Val de Loire !



La période estivale reste incertaine pour les châteaux

Depuis le 11 mai, certains châteaux et sites touristiques peuvent ouvrir en Centre-Val de Loire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Mais beaucoup connaissent déjà une chute de leur chiffre d'affaires et sans un fort afflux de visiteurs, ils pourraient continuer d'être déficitaires.

Après les longs mois d'hiver, durant lesquels les touristes désertent les sites historiques, les châteaux du Val de Loire ont fermé leurs lourdes portes au petit matin du 15 mars. Pour beaucoup, le début de l'année annonçait une sacrée saison, comme au château de Meung-sur-Loire (Loiret) où les visites avaient repris à la mi-février, et encore au château de Villandry (Indre-et-Loire), qui avait « très bien démarré » l'année. Pendant les deux mois de confinement, de la mi-mars à la mi-mai, les sites historiques et patrimoniaux ont souffert. Le château royal de Blois (Loir-et-Cher) enregistre déjà une chute de 20 % de son chiffre d'affaires annuel. Les monuments historiques, qu'ils soient publics ou privés, ne dorment jamais. Ils ont besoin d'être chauffés afin d'éviter l'humidité, d'être rénovés, de voir leurs jardins entretenus. Pour réduire les dépenses, les équipes ont alors dû être drastiquement réduites à quelques jardiniers, parfois un personnel administratif. Environ la moitié des personnels des châteaux reste au chômage partiel malgré les réouvertures de la mi-mai. L'objectif est bien de conserver les emplois malgré la crise économique qui arrive. « On navigue à vue, souligne Xavier Lelevé, propriétaire du château de Meung-sur-Loire. Il a fallu profiter de la fermeture forcée pour améliorer l'offre touristique en ouvrant une nouvelle salle, sinon, c'eût été mortifère. »

Suite à des arrêtés préfectoraux et à la signature du référentiel des mesures sanitaires, le parc de Chambord, les jardins de Chaumont-sur-Loire, ceux de Villandry, la Pagode de Chanteloup, et une trentaine d'autres sites ont pu de nouveau ouvrir depuis le 11 mai. Les dates d'ouverture diffèrent selon les châteaux et monuments. Les uns ont été prêts dès le week-end suivant ; les autres, deux semaines plus tard. Car pour permettre aux visiteurs de revenir entre leurs murs, un protocole de protection sanitaire a dû être mis en place. Entre le gel hydroalcoolique, les centaines de masques pour les personnels voire les visiteurs eux-mêmes, les vitres de séparation aux billetteries, les modifications de parcours afin qu'il n'y ait pas de croisement d'individus... En



Parmi les sites qui ont ouvert en mai, on trouve les jardins du château de Villandry.

“ Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir ”

plus d'être déficitaires pour les mois de printemps, les châteaux paient le lourd coût sanitaire de leur établissement. Des dépenses s'ajoutent au fonctionnement « normal ». Pour veiller au respect des règles sani-

taires et des gestes barrières, les forces de l'ordre sont autorisées à contrôler les sites ouverts. L'organisation même des châteaux a évolué. Si, à Villandry, les visites guidées sont annulées, à Meung-sur-Loire il a

simplement été décidé de limiter le nombre de personnes à neuf dans un même groupe. Une fois les questions sanitaires résolues, la période estivale reste tout de même une véritable interrogation.



Forteresse de Montbazou.

Les touristes pourraient être moins nombreux

Va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? Il est aujourd'hui impossible de prédire l'avenir touristique du territoire. Simplement, dans notre région, 83 % des touristes font un tour dans les châteaux et monuments ; puis viennent les parcs et jardins. Selon l'observatoire régional du tourisme, 30 % des visiteurs sont étrangers, notamment venus d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Belgique. Ceux-ci représentent, pour exemple, environ la moitié des visiteurs du château de Villandry. À l'heure actuelle, la France espère une ouverture par-

TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

tielle des frontières européennes à partir du 15 juin. Mais rien n'est sûr car aucun pays européen n'est en accord sur le déconfinement des populations. « On espère accueillir la moitié de visiteurs de la période classique, avance Henri Carvallo, propriétaire du château de Villandry. Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir. Le 18 mai dernier, 45 personnes ont visité les jardins de Villandry. À la même date, l'année dernière, elles étaient plus de 1250. » Reste que les Français ont besoin de sortir, de se balader, de se tourner vers la culture, le patrimoine, la nature. Les sites historiques et patrimoniaux du Centre-Val de Loire connaissent, et vont connaître, une chute de chiffre d'affaires cet été. Peut-être que cette perte sera « partiellement compensée par les hyper-locaux » venus découvrir leur patrimoine local. Si la Région communale sur l'offre touristique du territoire, les autres régions en font de même. La concurrence est rude en termes de tourisme. Les Français iront-ils randonner en montagne,



Château Islette.

bronzer sur la plage ou déambuler dans les châteaux du Val de Loire ? En septembre prochain, l'heure du bilan permettra d'y voir plus clair sur la crise économique que traverse le secteur touristique. D'ici là, ses acteurs retroussent leurs manches et se remettent doucement de la brutalité du confinement.

C.S.



Château Ussé.

DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

2020
16 MAI
01 NOVEMBRE

LES JARDINS DE LA TERRE
RETOUR À LA TERRE MÈRE
RETURN TO MOTHER EARTH

WWW.DOMAINE-CHAUMONT.FR

T. 02 54 20 99 22

/Domaine de Chaumont-sur-Loire

@Chaumont_Loire

Flamia création





TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

87 % des restaurateurs sont inquiets pour leur activité

Entre le respect des mesures sanitaires et la perte de chiffre d'affaires des derniers mois, le secteur de la restauration souffre. Certains ont décidé de livrer des repas. D'autres attendent de pouvoir ouvrir pleinement.

« Restaurants, cafés et hôtels resteront fermés. » Lors de son allocution sur le déconfinement du 11 mai, Emmanuel Macron, Président de la République, a été on ne peut plus clair. Si ces établissements pourront peut-être de nouveau accueillir du public à partir du 2 juin dans les zones vertes, rien n'est moins sûr. L'annonce des fermetures obligatoires des restaurants et bars en a sonné plus d'un. « Les restaurateurs comprennent l'enjeu sanitaire, affirme-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Centre-Val de Loire. Mais ils sont inquiets pour la pérennité de leurs entreprises. » Malgré les demandes de chômage partiel pour les salariés de ces établissements et les 1 500 euros du fonds de solidarité pour les indépendants et les très petites entreprises (TPE) (destinés aux entreprises et non aux individus gérant l'entreprise), certaines structures ont vu fondre toute leur trésorerie en à peine un mois. Fort heureusement, la suppression des charges annoncée par le gouvernement est une bonne nouvelle. La raison ? Bien souvent, les loyers continuent d'être réclamés, il faut avancer les salaires. Et les commandes reçues quelques jours avant le confinement sont tout bonnement perdues. Certains restaurateurs doivent donc faire un crédit pour faire face et éviter une fermeture définitive. Certains demandent la possibilité de créer des terrasses gratuites devant leurs établissements jusqu'à la fin de l'année. Certains, encore, réclament une baisse voire une suppression des loyers au moins pour la période de confinement.

Près de 80 % de chiffre d'affaires en moins

Pour chiffrer l'impact de ces deux mois « blancs », le Comité régional du tourisme du Centre-Val de Loire a enquêté sur les conséquences du confinement sur le secteur touristique*. Le résultat est alarmant : pour les mois de mars et avril, la perte de chiffre d'affaires s'élève en moyenne à 80 % par rapport à 2019, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration. Du côté des réservations, l'étude met en avant une baisse de 85 % pour la période estivale (juillet et août). Les hôteliers



“ Comment va se passer l'ouverture des restaurants et bars après leur confinement ? La majorité des gérants enregistre déjà de grosses pertes financières ”

(90) et les restaurateurs (87 %) sont inquiets pour leurs activités. De fait, « un professionnel sur cinq pense geler les embauches de CDD et de saisonniers ». Selon le comité régional du tourisme, un salarié du secteur touristique « suscite plus de 90 000 euros de retombées économiques » par an sur le territoire régional. Un seul emploi de perdu peut coûter cher pour le secteur à court comme à long terme.

Les chefs se réinventent

La situation a donc tout de suite été compliquée, notamment dans le secteur de la restauration. « Il faudrait une année blanche (de charges, ndr) pour s'en remettre, estime-t-on à l'UMIH du Centre. Sur les locaux appartenant aux collectivités, on a senti un effort. Du côté des bailleurs privés, on attend

encore un geste... » Pour tenter de « sauver les meubles » avec un chiffre d'affaires, même restreint, ou pour continuer de faire vivre les communes, « beaucoup se sont mis à faire de la vente à emporter et/ou du “click and collect”, complète la CCI régionale. Au contraire, d'autres en faisaient avant le confinement et n'ont pas ouvert. Il s'agit vraiment d'un choix personnel ». D'autres établissements et associations de restaurateurs ont décidé d'agir autrement : dans le Loiret, plusieurs restaurateurs ont rallumé les fourneaux pour proposer des plateaux repas à livrer aux particuliers et aux entreprises ; Cuisine en Loir-et-Cher a également développé la vente de plats aux entreprises mais aussi aux personnes âgées des Ehpad (dans le cas du chef Christophe Hay), afin de soute-

nir les agriculteurs locaux ; Touraine Gourmande livre des repas aux soignants sur le front. Pour tout cela encore faut-il avoir les moyens de livrer. Certains établissements n'ont pas cette chance, d'autant plus s'ils débute. Chacun fait donc comme il le peut et comme il l'entend. Les avis divergent sur des ouvertures rapides, mais en petits effectifs, ou des ouvertures plus tardives dans l'été, mais avec une équipe au complet et des terrasses remplies à ras bord. Tout en respectant les mesures sanitaires (aménagement des espaces, gel hydroalcoolique, équipement des salariés – non chiffré à l'heure actuelle)... Et les 4m² obligatoires par personne, évidemment.

*l'étude a été réalisée du 6 au 14 mai ; 950 établissements ont répondu.

C.S.

Dédié à l'œnotourisme de luxe l'hôtel des Sources de Cheverny ouvre en septembre

Après travaux et agrandissement, le château du Breuil à Cheverny s'est mué en hôtel cinq étoiles sous les couleurs des Sources de Caudalie. Il ouvre le 1^{er} septembre avec une offre « re-vivre ».

Les Sources de Cheverny ouvriront le 1^{er} septembre avec une offre de séjour fort opportunément intitulée « re-vivre ». Revivre après des mois de crise sanitaire et le retard dans les travaux qu'elle a engendré. Revivre avec une formule qui associe deux nuits en chambre supérieure, la restauration et surtout une cure au spa à base de bains et de massages utilisant les vertus de la vinothérapie. On pourra ainsi bénéficier d'un gommage « *crushed Cabernet* » à base de pépins de raisin et d'huiles essentielles. C'est la signature des Sources de Cheverny et aussi celle des Sources de Caudalie, près de Bordeaux, puisque les deux établissements font partie du même groupe. Un groupe fondé par Jérôme et Alice Tourbier qui exploitent depuis 18 ans l'hôtel construit dans les vignes du grand cru bordelais Château Smith Haut Lafitte, propriété des parents d'Alice. Sa sœur et son beau-frère gèrent les produits cosmétiques Caudalie dont une unité de conditionnement est implantée dans le Loiret.

« Le choix de notre implantation à Cheverny est totalement indépendant de cette proximité, tient à préciser Jérôme Tourbier. Nous avons choisi le Val de Loire en tant que grande région touristique et viticole dans une logique de créations d'hôtels hauts de gamme proposant des soins à base de vinothérapie. Nous projetons de décliner ainsi un concept d'œnotourisme hôtelier avec d'autres projets en Bourgogne, en Champagne, en Provence et en Alsace. »

Deux piscines et deux restaurants

Le choix de Jérôme et Alice Tourbier s'est donc porté sur le château du Breuil qu'ils ont acheté en mars 2018. L'ancien hôtel quatre étoiles a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement et d'agrandissement afin d'offrir toutes les prestations d'un établissement de haute tenue visant le niveau cinq étoiles. « Les bâtiments historiques ont été entièrement réhabilités sur une surface totale de 3 000 mètres carrés et 2 000 mètres carrés de nouveaux espaces ont été construits », ajoute Jérôme Tourbier. Les nouveaux équipements concernent en particulier le spa-vinothérapie avec ses sept cabines, et deux piscines, l'une intérieure et l'autre extérieure.

Les Sources de Cheverny proposeront deux styles de restauration : l'auberge avec un offre de niveau « Bib gourmand » et un restaurant gastronomique dont le futur chef



Jérôme et Alice Tourbier sont également les propriétaires des « Sources de Caudalie » en bordelais, ainsi que de lodges au Cap-Ferret et à Méribel.

aux prestigieuses références a déjà été réservé pour le printemps prochain.

Le restaurant gastronomique a été aménagé dans l'ancien chais de la propriété qui fut autrefois viticole. Jérôme Tourbier a d'ailleurs prévu de replanter des vignes sur une parcelle des 45 hectares du domaine. Le cépage en sera du Romorantin, lequel produit l'appellation Cour-Cheverny en blanc, et que François 1^{er} fit planter à Chambord. Le nouvel hôtel de luxe du Val de Loire dispose de 49 chambres, dont des suites de 60 mètres carrés, réparties dans des espaces nommés « hameau du marais », « maison des fleurs » ou « grange aux abeilles ». À partir du 1^{er} septembre, il sera possible d'y « re-vivre » en découvrant une autre façon d'apprécier le Cheverny.

Interview

Jérôme Tourbier : « Le Val de Loire, une belle endormie qu'il faut réveiller ! »

L'Épicentre : Pour quelles raisons votre choix s'est-il porté sur le Val de Loire afin d'y créer votre deuxième hôtel dédié à la vinothérapie ?

comme une belle endormie avec beaucoup de potentiel qu'il faut réveiller.

À quel type de clientèle s'adressent les Sources de Cheverny ?

Nous nous adressons à toutes les clientèles qui ont une certaine exigence non pas de luxe mais de qualité et d'authenticité. Nos établissements sont ouverts à tous, et l'on pourra, bien sûr, venir librement pour déjeuner ou dîner à l'auberge et au restaurant gastronomique, ou bien profiter du spa.

Quels sont vos objectifs en nombre de clients ?

Cette fin d'année ne sera pas représentative puisque la clientèle internationale sera certainement limitée. Nous espérons néanmoins que les français et les habitants du Val de Loire auront envie de venir découvrir notre maison et tous ses services. Pour établir une comparaison, les Sources de Caudalie, notre premier hôtel en bordelais, accueille 15 000 clients par an. À Cheverny nous espérons atteindre 70 % de ce résultat d'ici quelques années.

Quelle durée moyenne de séjour visez-vous ?

En Val de Loire, la durée moyenne de séjour touristique est assez faible, de l'ordre de deux à trois jours. Avec notre concept, qui s'apparente à celui d'un « resort » où l'on propose un ensemble de services sur place, nous visons plutôt des séjours de 3 à 4 jours. Dans l'économie du tourisme, c'est l'offre qui crée la demande, or il y a très peu d'établissements de notre niveau en Val de Loire. C'est pourquoi, en tant qu'entrepreneurs de l'art de vivre nous sommes très confiants.

B.G

Jérôme Tourbier :

Il existe en Val de Loire de très beaux établissements hôteliers mais le concept que nous mettons en avant, celui de l'œnotourisme de luxe, n'y est pas présent. Cette approche est d'ailleurs peu répandue en France, contrairement à l'Australie ou la Californie.

Le Val de Loire présente d'énormes atouts patrimoniaux et gastronomiques mais il m'apparaît un peu



L'hôtel « Les Sources de Cheverny » propose 49 chambres avec une offre à 206 € pour le lancement.



GRUPE BNP PARIBAS

Responsable de service : fraudes bancaires

P24 Business, société créée en mai 2014 et filiale de PROTECTION 24 (200 salariés), elle-même filiale de BNP Paribas, assure le traitement d'alertes de suspicions de fraudes ainsi que la surveillance de serveurs d'autorisations bancaires pour le compte de BNP Paribas.

MISSION PRINCIPALE

Le Responsable d'Activité assiste le Responsable d'Unité dans le management et la gestion opérationnelle des équipes. Il peut être amené à remplacer partiellement et/ou ponctuellement le Responsable d'Unité en cas d'absence. Il soutient et accompagne les managers de proximité dans l'exercice de leur mission.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Supervise l'organisation définie pour l'entité et détermine les priorités opérationnelles ;
- Assiste le Directeur dans la conduite au Changement, dans les actions à mettre en place, dans le pilotage de la Continuité d'activité et dans les différents Comité ou Conf-Call ;
- Analyse les statistiques, assure un reporting régulier vers son Directeur et l'alerte si nécessaire ;
- Communique sur les objectifs, orientations et résultats auprès de son équipe ;
- Pilote la tenue des réunions d'équipe trimestrielles et participe à ces dernières ;
- Pilote les managers de proximité et les assiste dans le management des équipes ainsi que dans l'exécution des entretiens annuels et professionnels des collaborateurs de l'équipe ;
- Réalise les entretiens annuels et professionnels des Managers de proximité ;
- Assiste les managers de proximité dans la gestion des plannings ;
- Réalise avec l'aide des managers de proximité les recrutements et veille à la bonne intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Apprécie les compétences de ses collaborateurs et veille à leur développement. À ce titre, pilote les formations continues ou initiales, les coachings et les exercices de mise en situation ;
- Encourage et valorise les réussites, sanctionne si nécessaire.

Profil souhaité :

- Organisé, structuré
 - Rigoureux
 - Forte expérience dans le management
 - Autonome
 - Force de proposition
 - Capacité d'analyse et de synthèse
- Expérience souhaitée de 3 à 5 ans sur un poste similaire

Caractéristique du poste :

CDI, temps plein
Poste à pourvoir dès que possible
Flexibilité sur les horaires à prévoir (service 24h/24h avec une équipe spécifique de nuit)
Éléments de rémunération / Avantages : À négocier
Statut : Cadre
Participation aux bénéfices du groupe BNP Paribas
Tickets Restaurant
Mutuelle d'entreprise et Prévoyance obligatoires

Contact se connecter à ce lien : <https://careers.flatchr.io/vacancy/gv4a8d-0vnk9kxjz-responsable-de-service-fraudes-bancaires>



Une invitation à regarder Blois autrement



NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER

**Bureaux
Commerces
Logements du T3 au T5**

lebelvederedujeudepaume@3vals-amenagement.fr

02 54 58 11 12



www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires,
en points de dépôts et en routage

32
pages

Gratuit

Mensuel

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise,
contactez-nous

contact@lepicentre.online



Pierre Palmade dans "Pierre Palmade joue ses sketches" Théâtre Monsabré

Blois, théâtre Monsabré,
11 rue Bertheau.
Le jeudi 22 octobre à 20 h 45

Tél. 06 44 80 25 45
email contact@theatremonsabre.fr

Il y a 30 ans exactement, Pierre Palmade faisait ses premiers pas sur une scène parisienne

Aujourd'hui, il reprend une sélection de sketches qu'il affectionne particulièrement et qu'il a pioché parmi ses 9 one-man-shows. Pierre Palmade avait envie de voir si ses sketches avaient toujours la même résonance aujourd'hui...



COMPTOIR DES LITS
DEPUIS 1960

Vente de literie directe fabricant

*Des prix et des produits faits
par des pros pour les pros.*

Sommiers, matelas & accessoires de literie
-Catalogue disponible sur simple demande-

02 54 87 72 88 - serviceclients@comptoir-des-lits.com
20 rue de la noue bidet, 41 220 Saint-Laurent-Nouan
(entre Orléans et Blois)

MONMOUSSEAU
VISITE | DÉGUSTATION

*le trésor
des Caves*

MONTRICHARD | LOIR & CHER

71, rue de Vierzon - caves@monmousseau.com
www.monmousseau.com - 02 54 32 35 15

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Tout part d'une rencontre avec la littérature d'un printemps troublé...

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Et si les livres étaient l'endroit pour vivre toutes les émotions ? Pour mieux comprendre ce qui nous fait, pour nous sentir enfin nous-même, pour nous découvrir ? Vous voulez être captivé, passionné, amusé, déstabilisé, emballé, ému, surpris, bouleversé ? Alors reconnaissez l'émotion qui vous traverse, lisez l'un des huit livres de ma sélection très subjective, dévorez toutes ces fictions plus vraies que nature, gavez-vous de plaisir et résistez à tout ! À vous de lire ...



« Le pays des autres » de Leïla Slimani (Gallimard) 368 p

La jeune autrice, après un Goncourt pour son deuxième roman « Chanson douce », nous livre ici son troisième texte. Elle a toujours eu l'impression, en France ou au Maroc, de vivre dans le pays des autres. Dans ce livre elle essaie de faire la généalogie de ce sentiment d'étrangeté en revenant sur l'histoire de ses grands-parents, l'alliage délicat et troublant d'une alsacienne de 20 ans et d'un marocain de 28 ans, dans les années 50. « Après la guerre mondiale et les guerres coloniales, (ceux qui ont combattu pour la France et sont revenus traumatisés à vie) ont dû en passer par la guerre individuelle, celle de chacun pour s'en sortir » dit l'autrice. Ce premier volume inaugure une trilogie qui racontera le destin d'une famille marocaine en suivant les personnages hauts en couleur, en émotions, en courage et contradictions, d'Aïcha, Selma et leurs enfants sur trois à quatre générations. Captivant.



« Les fleurs de l'ombre » de Tatiana de Rosnay (Robert Laffont/Héloïse d'Ormesson) 330 p

Mais qu'est-ce qui rend notre intimité si précieuse, intouchable, essentielle ? Pourquoi Clarissa a-t-elle quitté précipitamment son mari (on le saura dans la seconde histoire de l'histoire...) pour se retrouver dans une luxueuse et providentielle résidence d'artiste, CASA, où elle se sent surveillée ? Tatiana de Rosnay nous livre toujours des romans qui parlent de familles, de couples et de relations humaines mais celui-ci est infiniment plus angoissant. Il se situe dans un autre temps pas si éloigné du nôtre, où les dérèglements climatiques sont largement évoqués, où l'on se pose des questions sur la place des artistes dans le monde, la sexualité, l'Intelligence Artificielle. Le chapitre 1 « CLEF » donne la parole à Virginia Woolf « Alors, je fais ce qui semble être la meilleure chose à faire » et Romain Gary « On peut évidemment mettre ça sur le compte de la dépression nerveuse ». Déstabilisant.



« Sankhara » de Frédérique Degheelt (Actes sud) 384 p

« On m'a souvent demandé comment j'étais devenue écrivain, mais je ne suis rien devenue du tout. J'écrivais » Ce n'est pas l'incipit (qui est C'est la première fois qu'elle part sur un coup de tête), ni non plus l'exergue (emprunté plutôt à Lao-Tseu et Henry Miller) de ce 17^{ème} roman de l'autrice. C'est une confidence écrite en bas de la page 10, une page sans numéro, et au-dessous d'une définition du mot désir, juste avant le texte... Qui raconte le départ sans explication d'Hélène. Elle laisse pour dix jours ses jumaux de cinq ans et son mari journaliste après une scène plus violente que les autres. Il n'y comprend rien. Il enquête. Il découvre la passion dévorante de son épouse pour l'écriture... elle écrit à tout moment, il y en a des traces partout dans l'appartement... Elle a décidé de faire une coupure radicale au cours d'un stage de méditation. On en saura désormais tout de cette parenthèse mettant à l'épreuve le corps et l'âme de la jeune femme. On en saura aussi tout de ce que traverse son mari dans l'actualité qu'il est amené à analyser. Surprenant.



« Papa » de Régis Jauffret (Seuil) 200 p

J'ai été intriguée par ce « La réalité justifie la fiction » qui précède la première page de ce court texte. Ce n'est pas une citation. Est-ce seulement le début de l'histoire ? Que ferions-nous si nous découvrions par hasard le visage déformé par la terreur de notre père, menotté entre deux gestapistes, dans un documentaire sur la police de Vichy ? Enquêterions-nous, confrontés au silence et à l'impossibilité d'obtenir une once de renseignement ? En voudrions-nous à celui qui nous a fait honte enfant ? Régis Jauffret lui va tenter de comprendre cet homme et ce qui s'est passé. Il va échafauder tous les scénarios, son père défailant a-t-il fait de la délation, a-t-il été dénoncé, ou ce film n'est-il qu'un faux, une reconstitution pour un film de propagande ? Régis Jauffret a les mots alors il s'en sert pour inventer un bonheur qui illuminera le visage de celui qu'il a si mal connu. Bouleversant.

« J'irais nager dans plus de rivières » de Philippe Labro (Gallimard) 192 p

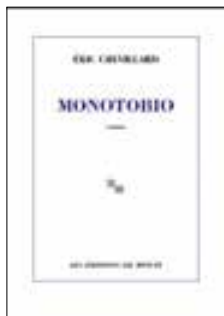


Pour celui qui est passionné par la musique des mots, « rivière » est un mot qui sonne bien, dit-il. Il « dit le mouvement, et ce livre raconte les mouvements de la vie. Il dit la nature, il rime avec lumière ». Ce texte rassemble des réflexions, citations et portraits au travers desquelles on découvre des informations inédites sur des personnages illustres que le journaliste a connus (Johnny, Gainsbourg, Lucchini...). Ce sont des portraits vivants et étonnants car l'auteur sait écouter plus qu'entendre, il ne juge pas, il essaie de comprendre. Alors nous lisons des petites leçons de vie rythmées par des listes de « J'emporterai (qui) sont ce qui reste dans le tamis de la mémoire, ces petits cailloux qui semblent insignifiants mais qui sont tous chargés de sens. » Et l'auteur de conclure ainsi « Il me reste encore à apprendre, il me reste encore à nager dans plus de rivières. » Passionnant.



« Est-ce que tu danses la nuit » de Christine Orban (Albin Michel) 282 p

En quatrième de couverture l'autrice expose son postulat « Je voulais raconter l'histoire d'une attirance irrésistible. Raconter l'échec de la morale confrontée au désir. Raconter un amour déplacé. » Vous allez aimer voir se dérouler sous vos yeux une histoire d'amour qui se joue de toutes les conventions. Vous allez retrouver vos rêves, ceux qu'on dit impossibles et qui tiennent de l'absolue passion. Mais aussi être chavirés par tout ce qui fait la vie des amours, même les plus sublimes. La jalousie, l'envie, le sentiment de trahison. Et ces lancinantes interrogations, pourquoi avons-nous cette idée qu'on ne peut nous aimer pour ce que nous sommes ? Pourquoi le manque de confiance en soi vient perturber les plus belles émotions que nous éprouvons ? Pourquoi nos souvenirs ne nous laissent-ils pas en paix et s'invitent-ils au cœur de la passion ? Pourquoi cette envie de vivre plus fort ? Emballant.



« Monotobio »

de **Éric Chevillard** (Les éditions de Minuit) 170 p

Oui oui c'est une autobiographie que nous écrit là Éric Chevillard. Relisez le titre et vous entendrez. Mais « avec quatre 0 comme quatre roues bien rondes, car il s'agit de ne pas traîner » nous avertit l'auteur, dont les fidèles connaissent si bien l'humour et la malice. Rien à voir avec l'exercice de style classique. Alors, même si vous êtes novice, laissez-vous emporter dans les pièces de ce puzzle si bien agencé, au centre duquel le personnage Chevillard finit par apparaître. Il unit entre elles des anecdotes innocentes et sans lien apparent. La vie n'est-elle pas après tout qu'une suite de conséquences inattendues

qui se joue de la chronologie et de l'importance toute relative que nous serions tentés d'accorder aux événements de notre vie ? La cohérence de ce grand bazar se dessine peu à peu. Jubilatoire.



« La loi du rêveur »

de **Daniel Pennac** (Gallimard)

À dix ans le jeune Daniel Pennachionni invente des histoires dans la maison familiale du Vercors à partir de ses rêves et de ses cauchemars qu'il raconte à son meilleur copain Louis. Il y a sa mère qui coud des costumes pour Fellini, lui qui fait de la plongée sous-marine à la découverte du village englouti de ses grands-parents. Devenu Daniel Pennac, il écrit toutes ces choses bien plus tard. Mais tout ne serait-il pas qu'illusion, fiction, poudre aux yeux littéraire ? Roman, en somme. C'est Pennac lui-même qui le dit, le révèle et décrypte pour son lecteur tous les tours de magie qui ont fait son succès. Et si tout

était faux ? Entre mystification et démythification, le professeur Pennac reprend ici la plume, et nous donne une leçon d'écriture succulente. Et si nous tenions nous aussi, comme il le demandait à ses élèves fâchés avec les mots puis réconciliés à jamais, des « carnets de rêves » ? Émouvant.

La culture est à votre porte

Librairie
Galerie d'art
Rencontres littéraires
Papeterie
Jeux de société
Univers multimédia
CD • DVD
Jeux vidéo



espace
culturel
E.Leclerc

portecôté

Blois Centre ville
12 rue Porte Côté

CONCOURS PHOTO

Organisé par l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

« En mouvement »

Une manière d'être vivant...

Date limite 20 juin 2020

■ Une petite fille sur une balançoire s'élance dans le ciel et ça la fait rire... Et si c'était une certaine idée du mouvement qui se dégageait de cette image. Le mouvement comme source de joie pure, comme élan irrésistible, comme dépassement des limites de son corps, comme instant de grâce, comme façon d'être vivant.... Il y a aussi les deux corps noués dans la même énergie de la cavalière et de son cheval, le souffle du vent qui soudain fait s'envoler des millions de gouttelettes au-dessus des maïs, le surfeur dans le rouleau monstrueux de la vague...

Vos photos devront mettre en scène un être vivant -que ce soit une personne ou un animal, que ce soit en tout ou partie- pris dans un mouvement ou le produisant lui-même. Alors à vos boîtiers pour trouver l'angle le plus étonnant, l'environnement le plus surprenant... et donnez un titre à votre image !



>>> Attention ! Notez bien que la présence en tout ou partie d'un être vivant est obligatoire !

Date limite de participation : 20 juin 2020

3 photos maximum par participant, format papier A4, technique argentique ou numérique, noir et blanc ou couleur.

Les lauréats se verront remettre des bons d'achat d'une valeur de 30 à 150 euros utilisables dans l'Espace Culturel de Blois

>>> Exposition de l'ensemble des photos reçues du 4 juillet au 5 septembre 2020 dans la galerie d'art de l'Espace Culturel >portecôté de Blois 41

Le REGLEMENT détaillé du concours photo « En mouvement » indispensable et disponible au magasin



CHÂTEAU DE SULLY~ SUR~LOIRE

ENTREZ DANS LA DEMEURE
DE MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,
DUC DE SULLY



L'imposante architecture médiévale du château de Sully domine la Loire de ses sept siècles d'existence.

Avec ses hautes tours, ses douves encore en eau et sa superbe charpente en berceau brisé, le château se présente tel un gardien des riches heures de l'histoire de France.

Visitez la demeure de Maximilien de Béthune, plus connu sous le nom de duc de Sully, célèbre ministre d'Henri IV et découvrez l'histoire de cette famille qui fut propriétaire du château pendant près de quatre siècles !

chateausully.fr

Loiret 
votre Département

02 38 36 36 86